



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1691,12

Eur. 511<sup>m</sup> 1691, 12

Mercur



**MERCURE**

**GALANT**

DEDIE' A MONSIEUR

**LE DAUPHIN**

**DECEMBRE 1691.**



**A PARIS,  
GALERIE-NEUVE DU PALAIS.**

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant au  
premier jour de chaque Mois & on  
le vendra Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A PARIS,**

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

**T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.

Et la **Veuve M. GUEROUT**, Galerie-neuve  
du Palais, au Dauphin.

**M. DC. XCI,**

**AVEC PRIVILEGE DU ROY,**

Bayerische  
Staatsbibliothek

München

Digitized by Google



## A V I S.

**Q**uelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient, & sur

A ij

## A V I S.

*tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.*

*Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure , a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne , il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans*

## A V I S,

es Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

## A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MENCURE  
GALANT

DECEMBRE 1691.

**S**I le zele qui vous interesse à tout ce qui touche la gloire du Roy, vous fait toujours lire avec plaisir ce que je vous dis de ce grand Monarque, au commencement de cha-

A iij

## 8 MERCURE

cune de mes Lettres, je suis assuré, Madame, que vous n'avez point encore esté plus contenté que vous l'allez estre par la lecture de l'excellent Discours que je vous envoie. Le titre qu'on luy peut donner de *L'Alliance de la Guerre & de la Justice*, vous fait assez voir qu'il doit renfermer un grand Eloge du Roy. Comme la matiere est noble, l'Auteur ne pouvoit la traiter plus noblement, & je ne scaurois douter que vous ne donniez à ce Discours la mesme approbation qu'il a receuë d'une

**GALANT.** 9

nombreuse Assemblée, devant laquelle il fut prononcé le 15 du mois passé, par M<sup>r</sup> Thior, Avocat du Roy au Presidial de la Flèche, à l'ouverture du Palais. Voicy les termes dont il se servit.

SSZSSSSZSSSZSSSZSSSZSSSZ

**L'ALLIANCE**

**DE LA GUERRE**

*ET*

**DE LA JUSTICE.**

**M**ESSIEURS.

*Pendant que la France est en*

# 10 MERCURE

armes, serons-nous dans l'inaction, nous qui sommes tous obligés par le devoir de nos Charges de rentrer aujourd'hui au Palais, revestus de la véritable Cotte d'armes, Induti loricam Justitiæ, comme parle Saint Paul. Réveillons-nous donc de l'assoupissement des Vacances. Le quartier de rafraichissement est finy. Faisons battre la diane, & ouvrons le Temple de la Guerre contre l'injustice, dans lequel il est permis à la Robe d'exercer les fonctions militaires, & sans répandre le sang, donner des combats, & remporter

## GALANT. II.

*des victoires, comme disoit ce Poëte dans le Panegyrique de son Prince.*

Exercere togatæ  
Munera militiæ libet, & sine  
sanguinis haustu  
Milia legitimo sub Judice bel-  
la movere. *Claud.*

*Il semble, Messieurs, que c'est un Paradoxe de parler ainsi de la Guerre & de la Justice; mais les temps de guerre où nous sommes, & les mouvemens militaires que nous voyons si souvent, me donnent occasion de vous faire voir que ces deux profes- sions, si fort opposées en appa-*

## 12 MERCURE

rence, symbolisent entre elles, & qu'elles ont des rapports & des convenances admirables. Loin de faire injure à ces deux professions, en les comparant l'une avec l'autre, elles en recevront de la gloire; & s'il est vrai, comme l'on n'en peut douter, que la profession des armes, & celle du Palais, sont les emplois les plus illustres & les plus éclatans, je ne puis leur faire plus d'honneur qu'en faisant voir leurs justes rapports & leur étroite alliance.

Quand je parle de la guerre, je ne parle pas de celle du Prince

# GALANT. 13

d'Orange, entreprise contre les loix de la nature, & contre le droit des gens, sous le faux pretexte de la Religion, avec ses Alliez, pour se maintenir par le bruit des armes, dont il étourdit la raison de Nations, desquelles il veut se rendre Souverain. Je parle seulement d'une guerre juste & legitime, comme la nostre, qui tend au repos & à la conservation de l'Etat, & qui est entreprise pour maintenir la veritable Religion, & pour empêcher les invasions de nos Ennemis; & en ce sens, je dis que la guerre, soit qu'on la considere dans son

## 14 MERCURE

principe, soit qu'on la regarde dans son execution, soit qu'on l'envisage dans sa fin, a des convenances admirables avec la Justice. Commençons par le principe de la guerre.

Dieu qui est la source de la Justice, & la Justice essentielle, n'est il pas luy mesme le Dieu de la Guerre, & parmy les titres les plus pompeux & les plus auguste, n'a-t-il pas choisi celui de Dieu des Armées? Le divin Anostre qui nous raconte les merveilles qu'il avoit puisées dans le sein de Jesus, ne nous represente-t-il pas le Verbe de Dieu, comme

# GALANT. 15

*un Conquerant , accompagné de  
sous les Escadrons de la Cavale-  
rie celeste , Exercitus qui sunt  
in cœlo sequebantur cum in  
equis albis ? Une épée à deux  
tranchans ne sort-elle pas de sa  
bouche ? De ore ejus gladius  
utraque parte acutus ? Et lors  
que le Verbe sortit , sans sortir,  
du sein du Pere Eternel , ne se  
trouva-t il pas une multitude in-  
nombrable de Milice celeste pour  
honorer sa naissance , Et facta  
est multitudo militiæ cœlestis  
laudantium Deum ? Ouy , le  
mesme Dieu qui a écrit ses Loix  
de son doigt sur les tables de*

## 16 MERCURE

Moyse , a solennellement approuvé la guerre dans l'ancienne Loy , comme un acte de justice, & l'a en quelque façon consacrée par ses Commandemens.

Le premier acte de la Justice de Dieu commença par détacher un Archange avec un Escadron, pour terrasser le Dragon & ses adherans dans le fond de l'abysme. Si Dieu veut empêcher l'entrée du Paradis terrestre , il met à la porte un Cherubin, avec un glaive de feu. S'il veut punir un Peuple entier, un Ange Exterminateur en a le commandement, & Dieu luy met les ar-

# GALANT. 17

mes dans la main. Je vous ferois icy voir, Messieurs, avec un plaisir sensible le détail des guerres & des Batailles du Seigneur, si le beau livre, intitulé, Liber bellorum Domini, dont Moÿse fait mention au chapitre 21. des Nombres, n'avoit point esté perdu. Quand Dieu veut châtier les Peuples rebelles, & punir, comme il fait aujourd'huy, la fausse Religion, il arme quelque main puissante, & suscite des Heros pour cet effet. Armabit creaturam ad ultionem inimicorum. Les Conquerans, ces foudres de la guerre, comme

Dec. 1691.

B

# 18 MERCURE

**LOUIS LE GRAND,**  
ont leur mission de Dieu, & ne  
sont que les Ministres de sa Ju-  
stice. Ces bras visibles, qui font  
tous les jours sur les Terres de  
nos Ennemis ces grandes désola-  
tions, ne sont que les instrumens  
d'une puissance invisible qui  
l'ordonne ainsi.

Et de vray, nous voyons dans  
le rôle des premiers Guerriers, les  
Patriarches, les Juges, & toutes  
les Personnes les plus justes de  
l'ancien Testament. Nous voyons  
à la teste des Armées les Abra-  
hams, les Moyses, les Josuez,  
les Gedeons, les Samsons, les

## GALANT. 19

Dauids, les *Matathias*, les *Macabées*, & plusieurs autres.

Si Dieu n'avoit autorisé les armes, auroit-il commandé à ses *Apostres* de vendre leurs tuniques pour acheter des épées; *Vendat tunicam & emat gladium*, comme le rapporte *S. Luc*?

*Saint Jean Baptiste* n'a-t-il pas donné la mission aux Soldats, & approuvé la discipline militaire, en leur faisant cette loy, ( lors qu'ils luy demanderent le chemin pour arriver au Ciel ) de se contenter de leur solde, & de ne piller personne. Si cet estat n'avoit pas esté dans l'ordre de

B ij

## 20 MERCURE

la justice, ne leur eust-il pas dit de quitter les armes, & d'embrasser une autre profession?

Dieu parlant à son Epouse dans les Cantiques, ne luy dit-il pas qu'elle est douce, & qu'elle est belle, mais qu'elle est avec tous ses charmes & ses attraits aussi majestueuse & aussi formidable, qu'une Armée rangée en bataille, qui marche contre l'Ennemi, Enseignes deployées, & Tambour battant, *Terribilis ut castrorum acies ordinata*? Et cette divine Epouse répondant aux caresses de son divin Amant, & à la comparaison qu'il fait d'elle.

# GALANT. 21

avec une Armée, n'a-t-elle pas institué divers Ordres militaires, quoy qu'elle ne respire que la douceur de la paix ? Ces nobles Chevaliers de Jerusalem, de Malthe, de S. Jacques, de S. Lazare, de Jesus-Christ en Portugal, & tant d'autres Saints Capitaines, ne prouvent-ils pas le sabre à la main la sainteté de leur mission, & les rapports admirables de la Guerre & de la Justice ? Cette vérité ne parut-elle pas aussi éclatante que les rayons du Soleil à la lueur de l'épée de Godfrey de Boüillon, lors que montant le premier à l'assaut sur les

## 22 MERCURE

murailles de Jerusalem, il triompha de l'Idolatrie, comme fait aujourd'huy Loüis le Grand, de l'Herésie, & fit trembler toutes les Puissances de la terre.

C'est une chose remarquable ; & qui fait bien connoistre l'alliance qui a toujours esté entre les armes & la Justice, que parmi le peuple de Dieu, les Juges & les Legislateurs marcheroient à la teste des Armées, & d'une main foudroyante, se faisoient jour au travers des Ennemis. S'ils tenoient les balances de la Justice dans une main, ils en avoient l'épée dans l'autre pour combat-

## GALANT. 23

tre. Après avoir réglé les différens des Peuples, ils se rendoient justice à eux-mesmes, en donnant des Batailles, & la mesme bouche qui avoit prononcé des Arrests, animoit & encourageoit des Soldats.

Ce n'est pas seulement dans ces premiers temps, & parmy le Peuple de Dieu, que l'on a veu l'étroite alliance de ces deux professions. L'expérience de tous les autres Peuples, & de tous les âges du monde, nous apprend que l'art militaire, & la Jurisprudence ont esté joints ensemble. Les Romains tiroient ordinaire-

## 24 MERCURE

ment du corps du Senat, les Capitaines qui commandoient les Armées de la Republique. Les Grecs ne separoient pas en deux Classes, ceux qui estoient destinez à la conduite des armées, & à l'administration de la Justice. Ne voit-on pas encore aujourd'huy dans l'Empire Othoman, que celuy qui est le Chef des Armées, est aussi le Chef de la Justice dans le Divan? Les Dignitez de ces deux fonctions sont reunies dans la personne du grand Visir. Parmi nous on a souvent veu en mesme temps la Justice renduë, & les Armées conduites  
par

# GALANT. 25

par un homme de Robe , & quelques fois mesme par un Ecclesiastique , comme entr'autres par le Cardinal de Lorraine , tout ainsi qu'en Espagne par le Cardinal Infant , & en Allemagne par l'Evesque de Munster.

Mais pour mieux comprendre le rapport que les Armes ont avec la Justice , & l'estroite alliance qu'elles ont contractée ensemble , il faut considerer que les Armes sont les instrumens de la Justice que le Souverain se rend à soy-mesme contre un autre Souverain. & le signe le plus essentiel du privilege qu'il a d'estre Juge dans

Dec. 1691. C

## 26 MERCURE

sa propre cause. Le droit des Armes & de la Justice est indivisible & inseparable dans la personne des Rois.

L'union de ces droits fait le plus auguste caractere, que Dieu imprime sur le front des Monarques, & la plus belle effusion de la puissance qu'il leur donne sur les hommes. C'est la marque la plus expresse, & le trait le plus visible de l'honneur que les Princes ont de le représenter, & d'estre ses Images sur la terre, de sorte que la Guerre & la Justice se rencontrent là comme dans le point de leur principe, & dans

le centre de leur union.

De plus, si les armes que nous portons pour la conservation de nostre vie, contre les attaques d'un Ennemi, ou pour la deffen- se de nos biens contre les vio- lences d'un Voieur, sont des Ar- mes innocentes & permises de droit divin, naturel & humain, & s'il est encore vray, que la punition des meurtres & des bri- gandages est un effet de la ju- stice divine, naturelle & humai- ne, exercée par les Magistrats, n'est-il pas encore plus vray que les armes deffensives & offensi- ves qui sont dans la main des

Cij

## 28 MERCURE

Rois , pour empescher ou pour vanger les outrages, les invasions & les attentats, sont des armes que la suprême Justice met dans la main des Souverains? D'où il est aisé de conclure que Dieu, qui est l'auteur de la Justice que les Souverains distribuent à leurs Peuples, est aussi l'Auteur de celles qu'ils se font eux-mêmes par les armes contre les autres Souverains ; que l'une & l'autre a les marques & le sceau de son approbation ; que l'usage des armes , quand il est legitime , n'est pas moins une vertu , que l'observation des Loix quand

elles sont bien disposées, & qu'en fin ces deux professions ont des rapports & des convenances admirables.

Si la Guerre considérée dans son principe, a tant de ressemblance & de conformité avec la Justice, vous allez voir, Messieurs, que dans son execution, elle est la figure & le portrait de cet illustre original. Et de fait, les Empereurs Leon & Anthe-mius font la comparaison des Avocats avec les Soldats, dans la Loy quatorzième du Code, au titre De Advocatis diversorum Judiciorum, & disent

C iij

## 30 MERCURE

à la loüange du Barreau , que les Avocats qui reglent & conduisent la destinée douteuse des Procés , & qui par la force de leur eloquence dans les affaires , tant publiques que particulieres , empeschent la ruine & la decadence de leurs Parties, & delivrent de la persecution ceux qui sont opprimez , ne sont pas moins necessaires à l'Estat , que s'ils defendoient dans les Batailles , aux dépens de leur vie , leur Famille & leur Patrie. Les paroles de cette Loy sont si expressives , qu'on ne les peut passer sous silence ,  
Advocati qui dirigunt ambi-

gna fata caesarum, suæque  
 defensionis viribus, in rebus  
 sæpe publicis ac privatis, lap-  
 sa erigunt, fatigata reparant,  
 non minus provident generi  
 humano, quàm si præliis at-  
 que vulnerebus, patriam pa-  
 rentesque salvarent.

*Ces deux Empereurs pour-  
 suivent encore plus vivement  
 la mesme comparaison, car nous  
 n'estimons pas, disent ils, qu'il  
 n'y ait que ceux-là à combattre  
 sous nostre autorité, qui se ser-  
 vent de leurs Epées, de leurs  
 Boucliers, & de leurs Cuirasses,  
 parce que les Avocats ont les*

## 32 MERCURE

*mesmes avantages. Nec enim solos nostro Imperio militare credimus illos, qui gladiis, clipeis & toracibus nituntur, sed etiam Advocatos. Car en verité ; ajoûtent-ils, les Avocats combattent, lors que par la force de leur raisonnement éloquent, ils conservent la vie, les biens, & l'honneur de leurs Parties, & de leurs Successeurs. Militant namque causarum Patroni, qui gloriosæ vocis confisi munimine, laborantium spem, vitam, & posteros defendunt.*

*C'est par cette raison que plu-*

*seurs loix du Code donnent aux Avocats les mesmes privileges & exemptions qu'aux Gens d'armes. La comparaison des uns & des autres est si juste, que Martial & Juvenal, parlant d'Æmilius, nous apprennent qu'autrefois les Avocats estoient representez sous leurs portiques en Chevaliers, & en Statues de bronze la lance à la main. Et de vray, anciennement en France, il y en avoit qu'on appelloit Chevaliers de Loix, dont il est fait mention dans le grand Coutumier general, autrefois composé par M<sup>r</sup> Bouteiller, Conseiller*

## 34 MERCURE

au Parlement. Froissard, ancien Historien, fait aussi mention de cette illustre qualité, qui a esté retenuë, & qui est encore à present possedée par M<sup>r</sup> le premier President du Parlement de Paris, laquelle le distingue de tous les autres Officiers du Royaume, dans le Catalogue de M<sup>rs</sup> les Officiers du Parlement, par ce mot, Miles, qui veut dire, Chevalier.

Il y a une si grande conformité entre l'Art militaire & la Jurisprudence, que celuy qui le premier a donné au Public ses Ouvrages sur le Droit Civil, estoit

# GALANT. 35

*un homme de guerre, comme nous l'apprend la Loy dernière, paragraphe dernier, au Digeste, de origine Juris. Massurius Sabinus in Equestri Ordine fuit, & publicè primus scripsit de Jure Civili; Et au contraire, celuy qui a le mieux écrit de la Guerre, & qui sçavoit l'Art militaire aussi parfaitement que le Barreau, estoit un Avocat; ouy, un Avocat des plus celebres, & ce qui est de plus surprenant, un Avocat qui triompha du Grand Pompée dans la Thessalie, qui défit Ptolomée dans l'Égypte, qui renversa & terrassa tous les plus*

## 36 MERCURE

grands Conquerans de son siecle, qui subjuga les Gaules, qui rendit tributaire l'Angleterre, qui dompta les Allemans sur le Rhin, qui rangea l'Italie sous sa puissance, soumit sous son pouvoir les Suisses, les Romains, les Egyptiens, les Afriquains, & les Asiaticques, qui tua, comme le rapporte un de ses Historiens, un million d'Ennemis, triompha d'un million d'autres, en défit un nombre innombrable, prit de force huit cens Villes, subjuga trente Nations différentes, & fut enfin le premier Empereur des Romains. Vous connoissez ce celebre Avo-

# GALANT. 37

cat, & vous sçavez qu'il s'appelle Jules Cesar.

Au reste, ne croyez pas que ce soient là les seuls Conquerans que le Palais ait produits, ny les seules gens de Robe que la guerre ait enfantez. Germanique Cesar revenant à Rome triomphant, entra dans le Barreau, & y plaida plusieurs causes, etiam triumphalis causas egit. Suetone dit la mesme chose de l'Empereur vespasien, Post triumphum causas egit. Il dit aussi que Vespasien son Fils, après avoir fait ses Campagnes, se donna à la plaidoirie. Post stipendia Foro operam dedit.

## 38 MERCURE

*Mais pour ne rapporter que des exemples domestiques, la Robe ne nous a-t-elle pas donné plusieurs Maréchaux de France, & n'avons nous pas un grand Capitaine aussi vaillant que les Césars, sorti de la Robe pour commander l'Armée du Roy dans la Savoye & dans le Piedmont, qu'il a presque entierement assujetty sous la puissance de Sa Majesté?*

*A vray dire, la Guerre & le Palais sont deux grands Theatres, sur lesquels ceux qui ont de la vertu la font paroistre. Les grandes vertus sont là dans leur*

# GALANT. 29

jour. Le cœur de l'homme est caché, & comme enseveli dans la poitrine; mais la Guerre plus ingenieuse que tous les Peintres du monde, le fait paroistre visiblement & exterieurement dans toutes les parties du corps. On voit là ce cœur dans la teste, où il inspire des conseils guerriers; dans le visage, où il forme des traits & un coloris eclatant, qui ne change point à la veuë des perils. On voit ce cœur dans les yeux, d'où il lance des feux & des flames; dans les mains, d'où les foudres & les tonnerres partent à tout moment; dans les bras, qui por-

## 40 MERCURE

sent la terreur & l'effroy en tous lieux. On voit ce cœur dans les playes, comme dans une source intarissable de gloire; on le voit dans le sang, qui luy fait une pourpre aussi belle que celle des Rois; on le voit dans la contenance avec laquelle il va affronter la mort, & sur des montagnes de morts chercher une vie qui ne finira jamais. Les Poètes ont dit que cette voye lumineuse qui paroist la nuit dans le Ciel, estoit le chemin par lequel les Heros ont passé pour arriver à l'immortalité. Nous pouvons dire plus justement que la guerre

# GALANT. 41

est un des véritables chemins de l'honneur & de la gloire, & qu'au travers des Bataillons & sur le ventre des Ennemis, il s'est fait une route brillante & lumineuse, par laquelle on est autrefois parvenu à l'Empire de tout le monde.

De mesme, la Justice est une des plus honorables professions, & il n'est point d'estat plus illustre parmy les hommes, ny de vertu dans la société civile qui obtienne une plus grande portion de la gloire qui s'y distribue. Dieu dans l'Ecriture fait un divin Panegirique de la Magi-

Dec. 1694.

D

## 42 MERCURE

frature, & l'éleve au dessus de toutes les conditions de la terre, appellant par la bouche de son Prophete, les Magistrats, des Dieux. Les rayons de cette gloire rejallissent de degré en degré sur ceux qui en approchent; le Palais, au sentiment de tous les Sages, estant le Temple de l'honneur & de la gloire, où on recueille plus abondamment la plus belle de toutes les recompenses humaines, & où le nom de ceux qui en sont les plus illustres ap- puis, retentit plus hautement dans la bouche de la renommée, en sorte que plusieurs Peuples ont

souvent choisi les plus grands Justiciers pour leurs Maistres & pour leurs Souverains. Il est consequemment vray de dire que l'honneur & la gloire qui se communique également aux gens de Guerre & aux gens de Robe, fait voir l'analogie de ces deux professions, & combien elles symbolisent entre-elles, & ont de justes rapports.

Les Anciens nommerent la Guerre, Bellum, comme une chose belle par excellence. Leur Theologie confirma cette verité par une agreable fiction de leurs Poëtes, qui firent une Venus

## 44 MERCURE

armée, pour nous dire qu'il n'y avoit rien de plus beau que la guerre. Et en effet, y a-t-il rien de plus charmant que la compagnie de tant de Princes & de Seigneurs, le concours de tant de Noblesse, l'assemblée de tant de Césars, de tant de vaillans Capitaines, & de tant de jeunes gens actifs & genereux ? que cette douce liberté, cette conversation sans façon & sans ceremonie ? que la veüe continue de tant de nouveautez, & de tant de spectacles ? que la variété de tant d'actions diverses ? ces mouvemens militaires

# GALANT. 45

qui ravissent l'esprit, cette courageuse harmonie de la Musique guerriere qui charme & enchante l'ame; ce bruit des Tambours, ce son des Trompettes; cette innombrable multitude de tant de milliers, qui agissent tout à la fois, & pour une mesme fin, comme les membres d'un corps qui n'est animé que d'une seule ame?

La Justice a les mesmes charmes, les mesmes beautez, & les mesmes plaisirs. Le plus grand Genie de la nature a dit que l'astre qui nous annonce la lumiere du jour, n'est pas si beau que la Justice. Aussi la represente-t-on

## 46 MERCURE

comme une belle Vierge, dont l'intégrité est pleine d'attraits, & de laquelle ceux qui ont l'honneur de la servir deviennent les adorateurs. Et de vray, est-il rien de plus agreable que cette grande multitude des plus honnestes gens de la Province assemblez dans le Temple de Justice? Y a-t-il rien qui ravisse davantage les cœurs que l'ordre de la Justice, quand elle est bien administrée, quand chacun se tient dans son devoir, & quand tous les Ministres de la Justice s'acquittent dignement de leurs fonctions? Est-il rien de plus char-

mant que cette variété & vicif-  
 fitude d'affaires & de nouveaux  
 incidens qui naissent à toute heure  
 dans le Palais ? que ces combats  
 & ces attaques, d'où la vérité sort  
 toujours victorieuse ?

C'est pourquoy il faut tirer cette  
 consequence, que la guerre dans  
 son execution a des ressemblan-  
 ces admirables avec la Justice ;  
 mais elles conviennent encore  
 mieux dans leur fin ; car ce n'est  
 pas assez que la guerre soit entre-  
 prise avec justice, & soutenüe  
 avec vigueur, si elle n'est enfin  
 couronnée par une glorieuse paix,  
 plus estimable qu'une infinité de

## 48 MERCURE

trionphes, Pax una triumphis  
innumeris potior; cette paix  
servant à rendre la guerre d'au-  
tant plus triomphante & d'au-  
tant plus conforme à la justice,  
laquelle, comme dit un Prophete,  
ne travaillois qu'à la paix, Opus  
justitiæ pax.

La Justice est une vertu divi-  
nement inspirée aux hommes, &  
infuse dans leurs esprits, qui  
leur enseigne ce qui est juste,  
& raisonnable, & qui entre-  
tient par ce moyen la société ci-  
vile dans la paix, & en est le  
veritable & solide fondement.  
De mesme la guerre est un se-  
cours

# GALANT. 49

*leurs que Dieu leur envoie, & dont il leur permet de se servir, pour faire regner la raison par la force des armes, & pour rejoindre cette société, lors qu'elle vient à estre rompue, soit par les entreprises du dehors, soit par les factions du dedans; Bella gerimus ob eam causam, ut in pace vivamus, dit le Prince des Philosophes.*

*Le but de la Justice est de rendre à un chacun ce qui luy appartient, en punissant le coupable, & en faisant rendre à l'opprimé les biens qui luy ont esté injustement enlevés. Le but de la guerre,*

Dec. 1691.

E

## 50 MERCURE

n'est-il pas tout semblable, puisqu'elle n'a point d'autre fin que d'arrester le cours des invasions & des attentats, de protéger les foibles, contre la violence des plus forts, & de les empêcher d'être les victimes de leurs vengeances, & la proie de leur avarice.

Et en effet, la seureté publique dans laquelle nous vivons dans nos Provinces, n'est-elle pas établie par le secours des armes, & par l'autorité des Loix de nostre invincible Monarque? Si la Justice rend les Peuples paisibles dans leur trafic, la guerre ne

# GALANT. 51

leur ouvre t-elle pas les passages pour le negoce, ne leur rend-elle pas les navigations libres, & ne rétablit-elle pas enfin le commerce? La Guerre & la Justice ne concourent-elles pas ensemble à cultiver les Palmes & les Oliviers? N'est-ce pas la Guerre & la Justice qui font fleurir les Arts & les Manufactures, qui apportent l'abondance, & qui obligeront, comme dit le Prophete *Isaye*, les gens de guerre à faire de leurs épées des coutres de charuë, & du fer de leurs piques & de leurs hallebardes, des faucilles? *Conflabunt gladios suos*

E ij

52 **MERCURE**

in ligones , & lanceas hastaticas suas in falces.

*Nous avons veu sous le regne incomparable de Loüis le Grand, l'accomplissement de ces éclatantes & surprenantes merveilles. Ouy, grand Roy, le premier de tous les Monarques du monde, l'amour du Ciel, les delices de la terre, l'ornement des Histoires, l'appuy de la Religion, le foudre de la guerre, & le modèle de la Justice; c'est sous vostre heureux regne que l'on voit la parfaite alliance de la Guerre & de la Justice; car après avoir rétabli par vos Ordonnances la justice*

*dans son lustre, nous avons vu  
 sortir de vostre teste Pallas la  
 guerriere & Pallas la pacifique  
 plus veritablement que la Fable  
 ne l'avoit dit de la teste de Ju-  
 piter. Nous avons veu, grand  
 Princee, vos Ennemis vous ceder  
 par de glorieux traitez de Paix,  
 les Pays que vous aviez conquis  
 par la force des armes, & qui  
 vous appartenoient par le droit  
 de la justice. Nous avons encore  
 veu vos armes, comme un tor-  
 rent rapide, inonder toutes les  
 Provinces de ces Peuples ingrats  
 & insolens qui se disoient les  
 arbitres des Couronnes, & qui*

## 54 MERCURE

avoient violé le respect deu à la  
majesté de l'Empire François, &  
après les avoir humiliez par une  
guerre entreprise avec justice, &  
soutenue avec force, vous l'avez  
generousement finie, en leur don-  
nant la paix, & leur en impo-  
sant les loix, comme l'Arbitre  
souverain de la Paix & de la  
Guerre, & comme le Pere com-  
mun de toutes les Nations. Nous  
avons veu sous vostre regne la  
verité des Oracles qui nous a-  
voient esté annoncez par les Pro-  
phetes, que les Ennemis de la ve-  
ritable Religion s'armeront con-  
tre vous, & que vous en serez

# GALANT. 55

*le vainqueur, parce que le Dieu  
des Armées combat pour vous.  
Bellabunt adversum te, &  
non prævalēbunt, quia ego  
tecum sum. Et en effet, nous  
avons veu, & nous voyons en-  
core toute l'Europe animée de la  
fureur de la fausse Religion, con-  
jurée contre vous, faire de vains  
& d'inutiles efforts, & malgré  
ses Lignes & ses mouvemens,  
nous vous voyons, grand Mo-  
narque, victorieux dans trois  
sanglantes Batailles & sur mer  
& sur terre, étendre vos conquē-  
stes; & triompher de vos Enne-  
mis.*

E iij

56 **MERCURE**

*Puissiez-vous, ô grand Prince, par la suite continuelle de vos heroiques exploits, entretenir pour jamais en cette vigueur à l'ombre de vos Palmes & de vos Lauriers, la beauté de vos Lis ? Puissiez-vous, après tant de victoires dont le Ciel benit la justice de vos armes, cimenter la paix de la France dans le sang de vos Ennemis ! Puissiez-vous après avoir étouffé la Rebellion de l'Herésie, élevée contre le Ciel, & contre vostre Couronne, faire à jamais triompher la justice de vostre regne !*

*Mais où est-ce que nous empor-*

# GALANTM 57

te ce discours? Ce n'est pas merveille, si ce grand Prince entraîne nos paroles, luy qui ravit & enleve si puissamment nos cœurs dans l'admiration de ses heroïques vertus.

Pour conclurre, il est évident que la guerre a une entière conformité avec la Justice, l'Ordre Militaire beaucoup de similitude avec l'Ordre Judiciaire, les Soldats un grand rapport avec les Avocats, & le Champ de Bataille beaucoup de ressemblance avec le Barreau.

Or puis que la Guerre & la Justice, comme deux Sœurs Ger-

## 58 MERCURE

maines, n'ont qu'un mesme principe, puis que la guerre dans son execution a une si étroite alliance avec la Justice, & puis que l'une & l'autre ont une entiere conformité dans leur fin, vous devez, Avocats, Procureurs, tirer de là ces belles consequences, que la guerre où vous entrez aujourd'huy dans le Palais, ne doit avoir d'autre fondement que la justice des causes que vous plaidez; que dans tous vos combats vous devez vous proposer par dessus toutes choses, la gloire de vostre profession, & que vous ne devez avoir dans tous vos

## GALANT. 59

desseins d'autre fin, que d'asseurer le bien des particuliers, le repos des Familles, & la paix & la tranquillité publique.

Comme la profession que vous avez embrassée est une guerre déclarée à l'injustice, au mensonge, & à la calomnie, vous ne devez aussi prendre d'autre party, que celui de la suprême raison, embrasser d'autres interests que ceux de la vérité, ny entreprendre d'autre défense que celle de l'innocence. La raison soutenue de vos paroles vous fera combattre vaillamment. La vérité appuyée de vostre éloquen-

## 60. MERCURE

ce, vous fera vaincre ; & l'innocence protégée de vostre zele, vous fera triompher.

Courage donc, grands & genereux Athletes (car c'est ainsi que Justinien vous appelle dans sa Lettre, adressée à ceux qui enseignoient le Droit) courage, illustres Guerriers, genereux Combattans, pendant que nostre grand & invincible Monarque vous protege & vous défend par la force de ses armes, combattez vaillamment sous les Etendards de la Justice dans ce champ illustre du raisonnement. Allez où l'honneur vous appelle. &

# GALANT. 61

montrez que vous estes icy, aussi-bien que les Soldats sur les Frontieres, les Boulevars des Villes, & les Rempars de nos Provinces. Vous acquittant dignement de vos nobles fonctions, la justice sera rendue avec plus d'éclat & de majesté; la voix de la raison se fera seule entendre par vos paroles, vos plaidoiries feront ses victoires, vos attaques ses conquestes, & tous vos combats ses triomphes. C'est en cela principalement que consiste l'exécution des Ordonnances, dont nous demandons la lecture, & que vous fassiez le sermens

## 62 MERCURE

*accoutumé de les observer fidellement.*

Vous ne serez point surpris de des beautez que vous venez de trouver dans ce Discours, si vous vous souvenez des excellens Ouvrages que je vous ay déjà fait voir de M<sup>e</sup> Thiot, qui en est l'Auteur. Le Panegyrique sur la Loy de la Nature que vous avez tant approuvé dans ma Lettre du mois de Decembre 1681. estoit de luy, aussi bien que ce rare & merveilleux Tableau de la Verité,

## GALANT. 63

dont je vous fis part dans celle de Decembre 1682. Il seroit à souhaiter qu'un homme qui écrit si bien, & qui pense toujours juste, voulust laisser échaper de son Cabinet plusieurs autres Pieces qu'il se contente de montrer à ses Amis.

Les Vers que je vous envoyay la dernière fois, sur ce qu'il n'est pas nécessaire de quitter le monde pour bien travailler à son salut, pourveu qu'on y observe les Loix que Dieu nous prescrit, méritent sans doute l'estime que

# 64 MERCURE

vous me marquez en faire.  
En voicy d'autres qui ne vous  
plairont pas moins, sur l'uti-  
lité de la retraite. Ils sont d'un  
tres-habile homme, dont tous  
les Ouvrages ont eu un ap-  
plaudissement general.

SSZSSSSZSSZSSZSSZSSZSSZSSZ

A. M<sup>r</sup> DE F.....

SUR SA RETRAITE.

Stances Chrestiennes.

**T**U fuis la Cour, le Monde,  
Et par cette conduite  
Tu nous fais voir, Damon, que tu  
veux te sauver.

# GALANT. 65

*Sans une si prudente fuite  
Souvent l'on cherche Dieu sans le  
pouvoir trouver.*

**S**

*Un Pecheur que la Grace & presse &  
sollicite,  
Entre le Monde & Dieu s'il partage  
ses vœux,  
S'il demeure incertain, s'il se trouble  
& s'agite,  
Il est toujours coupable, & toujours  
malheureux.*

**S**

*Quand on te voit content, quand  
on te voit tranquille,  
Tu dois, dit-on, trembler pour l'a-  
venir.*

*Tel qu'on voit s'appuyer sur un ro-  
seau fragile,  
Croit que la main de Dieu ne peut  
le soutenir.*

Dec. 1691.

F.

¶  
 J'entens quelquefois dire, hélas! que  
 peut-il faire  
 Dans ce desert sauvage, en un si triste  
 lieu?

Mondains qui le plaignez, il plaint  
 vostre misere ;  
 Le neant vous occupe, il ne pense  
 qu'à Dieu.

§  
 Il a compris le sens de ce divin lan-  
 gage  
 Qui de tous les Chrestiens fait deux  
 Peuples divers,  
 Dont l'un suit le chemin où son er-  
 reur l'engage,  
 Et l'autre fuit le monde, & le siecle  
 pervers.

¶  
 Il a craint les grandeurs, la gloire,  
 les richesses

# GALANT. 67

Il a craint des plaisirs les dange-  
reux appas,  
Et n'a pas crû pouvoir, connoissant  
ses foiblesses,  
User de tous ses biens, comme n'en  
usant pas.

S

Peut-estre son propre naufrage  
Dans son cœur pénitent a produit cet  
effort.

Lassé d'estre battu des vents & de  
l'orage,  
Pour se mettre à couvert. il a cher-  
ché le port.

S

Mais je combats en vain ces Juges  
téméraires,

Qui blâment sans raison ce qu'on  
doit admirer,

Qui des coups de la Grace ignorant  
les misteres,

F ij

# 68 MERCURE

*Dans leurs raisonnemens ne font que  
s'égarer.*

S

*Comment les détromper de leur erreur  
extrême ,*

*Puis que contre Dieu-mesme ils osent  
disputer ?*

*Je ne pense donc plus qu'à m'instruire  
moy-mesme ,*

*Pour te suivre de loïn , ne pouvant  
t'imiter.*

Z

*Ton exemple souvent combattra ma  
paresse ,*

*Echauffera mon Zele , animera ma  
fôy ,*

*Et pour me soutenir & vaincre ma  
foiblesse ,*

*J'auray devant les yeux , ce que Dieu  
fit pour toy.*

S

Je te mediteray, je feray mon étude  
 Des bontez du Seigneur, de ta fide-  
 lité,  
 Et j'iray quelquefois prendre en ta  
 solitude  
 Un saint mépris du monde, & de  
 sa vanité.

S

Heureux, qui comme toy, par un  
 grand sacrifice  
 S'éloigne pour toujours du tumulte  
 & du bruit,  
 Qui n'écoute que Dieu, ne craint  
 que sa justice,  
 Et de sa sainte Loy s'occupe jour &  
 nuit.

Il vous est aisé, Madame,  
 de juger quel est l'Illustre  
 Magistrat, à qui ces Stances

## 70 'MERCURE

Chrestiennes font adressées. L'entrée que sa retraite luy donne tous les jours chez les Camaldules, a fait demander à beaucoup de gens ce que c'est que cet Ordre, dont les Religieux ne vivent pas moins austèrement que ceux de la Trappe. Il fut fondé sur la fin du dixième siècle, par Saint Romuald, qui donna à ses Moines les Regles de Saint Benoist, avec quelques Constitutions particulieres, & leur fit porter un habit blanc, à cause d'une vision qu'il avoit eüe de plu-

## GALANT. 71

siieurs personnes vestuës de cette sorte , qui montoient par une échelle dont le bout touchoit au Ciel. Ce saint Fondateur estoit de Ravenne, d'une Maison fort illustre, mais la pureté de ses mœurs, & la vie exemplaire qu'il mena, le firent considerer encore plus que sa naissance. Il commença vers l'an 1009. à bâtir dans les Monts Apennins , près d'Arezzo, ce celebre Monastere , appelé Camaldoli, qui a donné le nom à tout l'Ordre. Il n'y a guere de Solitude plus af-

72 **MERCURE**

freufe. Elle s'appelloit *Campo Maldoli*, & apparemment elle avoit pris ce nom de celuy du Seigneur à qui la Terre appartenoit. Ce Monastere est dans la Romandiole de l'Etat de Florence, au deçà de l'Arne, & il y a un petit Bourg de ce mesme nom. Nous n'avons en France qu'un Convent de Camaldules, auprès de Gros-bois. Un de leurs Statuts porte que leurs Maisons seront éloignées de cinq lieuës des grandes Villes. La Congregation des Hermites de Saint Romuald, ou du

# GALANT. 73

du Mont de la Couronne, est une branche de celuy de Camaldoli, avec lequel il fit union en 1532, L'établissement en avoit esté commencé douze ans auparavant par Paul Justinien de Venise, qui fonda le principal Monastere dans l'Apennin, en un lieu nommé le Mont de la Couronne, à deux milles de Perouse. Il en dédia l'Eglise au Sauveur du monde, en l'année 1555.

Je continuë à vous faire part de ce qu'on public sur les Affaires du temps, La Piece

Dec. 1691.

G

# 74 MERCURE

qui suit ne mérite pas moins  
vostre curiosité que beaucoup  
d'autres que je vous ay déjà  
envoyés.

## LETTRE

DU COMTE DE...

Conseiller d'Etat d'Angleterre,

AU MARQUIS

DE CARMARTHEN.

De la Haye le 29. Oct. 1691.

**E**N attendant, Milord, que  
j'aye le plaisir de vous em-  
brasser à Londres, vous voulez  
bien que je me réjouisse avec

nous, de nous voir au comble de  
 nos souhaits, par la prise de Li-  
 merick, & de n'avoir plus à crain-  
 dre dorenavant, que ces imper-  
 tinens amateurs de la liberté, qui  
 ont toujours esté si fort en garde  
 contre tout ce qui tend au gou-  
 vernement arbitraire, & à l'au-  
 torité purement despotique, osent  
 ouvrir la bouche dans nos Assem-  
 blées de Parlement, & faire la  
 moindre opposition à tout ce que  
 nous voudrons entreprendre, soit  
 pour le changement, ou pour la  
 suppression des Loix & Constitu-  
 tions de l'Angleterre, qui ont tou-  
 jours si fort affoibli le pouvoir des  
 Rois.

## 76 MERCURE

Enfin, Milord, la soumission de l'Irlande aux volontez de nostre Prince, y assujettit encore plus fortement les Anglois & les Ecossois, mesme nos Provinces Unies. Cette conqueste est, à vous dire le vray, un Opium merveilleux pour les rendre insensibles à tous les maux qu'un veritable esclavage doit causer à des Peuples naturellement trop libres; & quoy qu'on vous puisse dire que la reduction de ce Royaume nous oste un pretexte bien plausible de tirer du Parlement des sommes aussi excessives que celles qui ont déjà si fort epuise toutes les richesses de

la Nation, comptez que nous l'amuserons long-temps de l'esperance d'affoiblir la France, & qu'encore que cette Campagne n'ait que trop fait voir qu'il n'y a rien à gagner pour nous, contre un Roy, qui non content d'avoir acquis plus de gloire en trente années, par le nombre infini des conquestes qu'il a faites, que tous les plus grands Princes qui l'ont precedé, en est encore tellement affamé, qu'au lieu de jouir en repos de sa reputation, il prend le temps que nostre Heros s'enyvre des fausses loüanges dont toutes les Puissances de l'Eu-

78 **MERCURE**

rope réunies contre la France, viennent l'encenser à la Haye, & qu'elles luy font esperer tout ce qui flatte le plus son ambition; il se sert, dis-je, de cette occasion, malgré les rigueurs d'une saison trop peu avancée, pour venir luy-mesme assieger & prendre à nostre veüe la plus importante Place des Pays-Bas, & montrer à tous ses Officiers & Soldats, par les perils auxquels il s'expose, le mépris qu'ils doivent faire de tous les dangers qu'ils courent pour son service.

Néanmoins, **MILORD**, quelque peine que nous ayons à

justifier auprès des clairvoyans ,  
 la tranquille inaction de nostre  
 Maistre à Nostre - Dame de  
 Hall , & la foiblesse de ses ope-  
 rations pendant le cours , & jus-  
 qu'à la fin de cette campagne ,  
 nous n'avons pas laissé de le bien  
 faire valoir auprès de ses Alliez,  
 en rejetant sur les Gouverneurs  
 generaux & particuliers , toutes  
 les fautes qui devoient estre sur  
 nostre propre compte , & nous  
 attribuant la conservation de  
 toutes les Places que le Roy de  
 France n'a pas eu dessein d'atta-  
 quer. Vous ne sçauriez croire ,  
**MILORD** , combien ces suppo-

80 **MERCURE**

sitions, quoy qu'entre nous, assez  
 grossieres, ont trouvé de créance  
 en Flandre & en Hollande. J'ap-  
 prens aussi qu'on n'y a pas moins  
 ajouté de foy en Angleterre; &  
 quoy que les plus sensez ne puis-  
 sent s'empescher de dire que cer-  
 te campagne est encore plus glo-  
 rieuse au Roy de France, que  
 celles qui luy ont attiré l'admir-  
 tion de toute l'Europe, & la ja-  
 lousie de tant de Puissances ar-  
 mées contre luy, & qu'ils ne  
 loüent pas moins les effets qu'ont  
 produit les ordres & instructions  
 que sa prévoyance, son experien-  
 ce consommée, & la parfaite

connoissance qu'il a de tout ce qui se peut entreprendre de part & d'autre, luy ont fait donner de son Cabinet à ses Generaux pendant cette campagne, que l'intrepidité avec laquelle on l'a veu agir, neanmoins nous pouvons nous vanter, que comme tout son but n'est que de rétablir une parfaite tranquillité dans l'Europe, nous avons bien mieux réussi que luy, parce que rien ne peut estre contraire que la Paix aux desseins de nostre Maistre, & qu'on ne peut pas mieux agir que nous faisons pour perpetuer la guerre. En effet, **MILORD,**

ne seroit-ce pas rendre un beau service au Roy Guillaume de la faire cesser, & ne serions nous pas bien dignes de sa confiance, si nous luy propositions de s'oster par une Paix, quelque avantageuse qu'elle pust estre d'aillens aux Peuples qui le regardent comme leur Libérateur, tout pretexte d'entretenir en Angleterre un corps de Troupes assez puissant pour se faire craindre de toute la Nation, & affermir pour toujours l'autorité absoluë qu'il a commencé d'y exercer? Pensez-vous qu'il seroit bien aise de la Partager avec quatre ou cinq

cens Testes qui composent le Parlement, & qui se croiroient aussi Souverains que luy, s'il n'avoit plus la force en main pour se faire obeïr ? Se contenteroit-il à vostre avis du mediocre secours d'argent que les Anglois avoient accoûtumé de donner à leurs Rois legitimes, & des bornes que cette Assemblée d'une Nation si passionnée pour sa liberté, mettoit ordinairement par ses Deliberations & Actes au pouvoir de leurs Maistres ? Assurément, **MILORD**, de l'humeur que nous le connoissons, de semblables caveçons ne luy plairoient

84 **MERCURE**

pas, & quoy qu'il ait cy-devant  
publié qu'il ne s'éloigneroit pas  
d'une bonne Paix, si on la pou-  
voit rendre solide & stable, il  
nous a bien fait connoistre que  
ce n'étoit que pour consoler les  
Provinces Unies, par cette vai-  
ne esperance, de la ruine de leur  
Commerce, & dans le temps  
qu'il estoit obligé d'avoir encore  
quelque ménagement pour elles;  
mais comme elles sont à present  
entierement assujetties, & qu'il  
n'y a personne qui ose seulement  
s'ôûpirer pour la liberté perduë,  
nous pouvons lever le masque,  
& dire hautement que le Roy

# GALANT. 85

Guillaume ne veut point de Paix,  
& que par consequent aucun Anglois ni Hollandois ne la peut desirer, sans se declarer en mesme temps coupable de Haute Trahison.

Voilà, MILORD, quel est mon sentiment, & je crois que quand cette guerre nous seroit encore beaucoup plus malheureuse qu'elle n'a esté jusqu'à present, nous la devons faire durer tout le plus long-temps qu'il nous sera possible, & que c'est le meilleur parti que nous puissions prendre, non seulement pour reduire l'Angleterre & la Hollande à

## 86 MERCURE

*une parfaite soumission aux volontez absolues du Prince nostre Maistre, mais aussi pour mettre la Maison d'Autriche, & tous les Princes ses adherans ( malgré la difference de Religion, & l'interest qu'ils ont de maintenir celle dont ils font profession, contre le dessein que nous avons de la ruiner ) dans la necessité de ne pouvoir faire aucune autre démarche que celle que nous jugerons à propos, & de reconnoistre le Roy Guillaume comme leur Protecteur & l'unique appuy de leurs Estats. Et qui sçait si dans la suite de cette guerre,*

Après qu'il se sera rendu maistre, par la foiblesse & l'imprudence des Espagnols, de toutes ces belles Villes qui leur restent dans les Pays-Bas, il ne pourra pas les chasser encore des Indes Occidentales avec les forces des Anglois & des Hollandois, & disposer absolument de ces Tresors inépuisables, pour parvenir à tout ce que son ambitieuse imagination luy peut suggerer ? Manquera-t-il de pretextes & de moyens pour disposer les Princes & Estats Protestans à oster la Couronne Imperiale à une Maison qui ne se l'est renduë comme

88 **MERCURE**

hereditaire que pour les reduire à une aveugle obeissance? Et quoy qu'ils ayent plus à craindre de luy que de celuy qui la possede, ne sçaura-t-il pas bien se servir du manteau de la Religion pour leur couvrir les yeux, & les faire concourir à ses desseins? Enfin, MILORD, il y a tout à esperer pour luy dans la continuation de la guerre, & les mauvais succez ne tomberont que sur le dos de nos Alliez, & des Peuples soumis à la domination de nostre Maistre; mais bien loin de luy porter prejudice, ils contribueront plustost à son agrandissement. Je suis, &c.

On a eu icy avis de la mort de Messire Charles Maréchal, Abbé de Mortau, Chanoine & Grand Archidiaque de la Métropolitaine de Besançon, cy-devant Maistre des Requestes au Parlement de la mesme Ville. Il estoit homme d'emercite & de probité, genereux, magnifique, & bon Amy. Aussi est-il universellement regreté de tous ceux qui l'ont connu. Il avoit un Frere aîné, qui est mort Premier de la Chambre des Comptes (c'est le nom qu'on donne à celuy qui est à la teste de cette

*Dec. 1691.*

H

## 90 MERCURE

Compagnie ) & des Neveux  
confiderez dans le Magistrat  
de Besançon , & dans la même  
Eglise dont il estoit la se-  
conde personne. Il estoit aussi  
Oncle de M<sup>r</sup> de Charentenay,  
Capitaine de Chevaux dans  
Romainville. Le Chapitre de  
l'Eglise de Besançon est com-  
posé d'un Doyen , d'un Ar-  
chidiacre, d'un Chantre, d'un  
Tresorier, de deux Sous-Chan-  
tres , de quarante-trois Cha-  
noines , & de vingt-quatre  
Chapelains , ce qui le rend  
fort considerable. Tous les  
Chanoines sont personnes

# GALANT. 91

distinguées par leur naissance. Ils sont vêtus d'une Soutane violette, doublée de taffetas, & avec des boutons cramoisi. Ils ont un Rochet sur cette Soutane, & par dessus, un manteau violet, dont la queue est extrêmement longue, & où il y a autour du cou un retroussi qui forme un Camail. Ce manteau est doublé de taffetas cramoisi en Esté, & d'Hermine en Hiver.

Je vous ay déjà envoyé quelques Ouvrages de M<sup>r</sup> Pagot, Valet de Chambre de Son Altesse Royale Monsieur,

H ij

## 92 MERCURE

dont vous m'avez témoigné  
estre fort contente. Le sVers  
qui suivent sont encore de la  
façon, & je me tiens assuré  
qu'ils vous plairont, tant par  
leur matiere, que par la ma-  
niere dont ils sont tournez.

22SSSS222S 2S222S2S

### SUR LE RETOUR

### DE MONSIEUR LE DUC

### DE CHARTRES.

**H**iver, tu me tiens lieu de tou-  
tes les saisons.  
J'cheris tes frimats, & j'aime tes  
glaçons.

Et ramenes mon Prince, & sa rigueur  
 extrême,

Pour nous le redonner, le dérobe à  
 soy-mesme.

Plein d'un nouvel éclat il paroist à  
 nos yeux,

Et c'est toy dont nous vient un bien  
 si précieux.

L'agreable Printemps n'a plus pour  
 moy de charmes.

Ses beaux jours à mon cœur ont trop  
 coûté de larmes.

Son approche funeste enleva mon  
 Heros.

L'Esté ne fut pas moins fatal à mon  
 repos.

Un choc, une action, la marche d'une  
 Armée

Livroit mille combats à mon ame allar-  
 mée,

Et quand Mars en courroux faisoit  
 rougir Cérés,

# 94 MERCURE

*Je regrettois le verd de nos premiers  
guerets.*

*Quelle fut ma frayeur au retour de  
l'Automne ,*

*Quand le Belge éprouva la fureur  
de Bellonne ?*

*Quand le fer & le plomb pleuvant  
de toutes parts ,*

*On vit ce jeune Prince au milieu des  
hazards ?*

*L'esprit toujours rempli des nobles  
funerailles ,*

*Qui couvrent de cyprés les succès des  
Batailles ,*

*Interdit & troublé. Ciel ! je n'ose y  
penser ,*

*F'en sens au mesme instant tout mon  
sang se glacer.*

*En vain on me disoit que conduit  
par la gloire ,*

*Mon Prince sans danger sortoit de  
la victoire.*

# GALANT. 95

Mes esprits éperdus , & de soucy  
pressez ,

Trembloient mesme au récit de ses tra-  
vaux passez.

Ouy , de tous ces travaux me retra-  
çant l'image ,

Je ne pouvois le voir dans l'horreur  
du carnage ,

Etonnant l'Ennemy par cent faits  
dclatans ,

Se faire distinguer parmy les Com-  
battans ,

Sans que mon cœur saisi d'une invin-  
cible crainte ,

Me laissast dans sa peur échaper quel-  
que plainte.

Quoy, si-tost ? m'écriois-je. Ah Prince ?  
où courez-vous ?

Ménagez plus un sang que nous ado-  
rons tous.

Ne le prodiguez point dans un âge  
si tendre.

# 96 MERCURE

Voyez tous les Heros, regardez Alexandre.

L'Empire que les Dieux luy faisoient  
esperer,

Le faisoit, à quinze ans, à peine  
soupirer.

Voulez-vous avant luy commencer la  
carriere?

Avez-vous pour objet plus que la  
terre entiere?

Goûtez dans vos beaux jours les dou-  
ceurs du Printemps.

Vos exploits se pourront remettre à  
d'autres temps.

Ceux dont on vante plus l'ardeur &  
le courage,

N'ont jamais endossé la cuirasse à vo-  
stre age.

C'estoient là les discours que m'ins-  
piroit la peur,

Quand mon Prince, sur Leuze, exer-  
çoit sa valeur. Hen-

# GALANT. 97

Heureux, si par le Ciel ma Muse  
chaque année,

A ces tristes accens n'estoit point con-  
damnée,

Si CHARTRE satisfait de ses pre-  
miers exploits,

M'avoit fait soupirer pour la dernie-  
re fois ;

Mais on ne verra point la premiere  
Hirondelle,

Qu'il ne coure aussi-tost où son grand  
cœur l'appelle.

Les plus aimables jeux, les plus ten-  
dres plaisirs ( desirs.

Ne pourront retenir l'ardeur de ses  
Les faits de ses Ayeux presens à sa  
memoire,

Ne le rendent touché que des traits de  
la gloire.

PHILIPPE triomphant sur les bords  
de l'Issel,

Decemb. 1691. I

# 98 MERCURE

*Philippe triomphant dans les champs  
de Cassel ,  
Toujours victorieux , & toujours in-  
trepide ,  
Est dans tous ses desirs le seul Nord  
qui le guide.  
Brûlant de l'imiter , sensible à ses  
appas ,  
La grandeur du peril ne l'arrestera pas.  
Encor si dans l'horreur où ce penser  
me livre ,  
Un seul de ses regards m'obligeoit à  
le suivre ;  
Si m'attirant à luy par un heureux  
effort ,  
Il trompoit les desseins de mon funeste  
sort !  
Mais trop frivole espoir ! Eloigné de  
ce Prince ,  
Je languis dans le fond d'une triste  
Province ,*

# GALANT. 99

Où dès que le Zephir paroistra dans  
nos champs,

Je vay recommencer sur ces mesures  
accens.

Voicy d'autres Vers qui  
ont esté faits sur la mort des  
vaillans hommes qui ont payé  
de leur sang les avantages que  
nous avons remportez au  
Combat de Leuze.

**M**agnanimes François, qu'une  
mort genereuse  
signala dans ces lieux, où Bellone en  
couroux,

De cent Peuples divers forme une Li  
gue affreuse;

I ij

# 100 MERCURE

*Que vostre sort fut beau, qu'il vous  
dût estre doux*

*De finir vos jours avec gloire  
Au sein de la victoire!*



*Rangez avec plaisir dessous vos Eten-  
dars,*

*Le grand nom de Louïs vous; menoit  
aux alarmes;*

*Vous avez sous ce nom affronté les  
bazzards,*

*Sa fortune a par tout accompagné vos  
armes.*

*Vous mourez; cette mort, Guerriers,  
Vaut les plus beaux Lauriers.*



*Redevable aux efforts de vostre grand  
courage,*

*La France a de ses pleurs honoré vos  
citrés.*

*Ce n'estoit pas assez, Louïs fait da-  
vantage.*

*Sa pieté sincere ajoute à ses regrets,  
Et pour vous icy l'intéresse  
Bien mieux que la tendresse.*

§

*Il vous aima vivans, il vous donna  
des soins ;  
Au delà du tombeau ces soins pour  
vous s'étendent,  
Et s'ils sont comparez, les premiers  
valent moins.  
Chacun pour le bonheur que vos Ma-  
nes attendent,  
A son exemple glorieux,  
Sollicite les Cieux.*

§

*Un trépas dont l'honneur avoit pour  
vous des charmes,  
Ne devoit pas couter des pleurs à ce  
Heros.  
Vostre gloire offensée auroit blâmé ces  
larmes ;*

I iij

# 102 MERCURE

Mais lors que ses souhaits pressent  
vostre repos,

Quel beau jour dans leurs antres  
sombres

Vient briller à vos Ombres !



Avec moins de plaisir, quand le Ciel  
tout d'airain

Refuse à ses besoins les secours de  
la pluye,

A de soudaines eaux la terre ouvre  
son sein,

Qu'en ces funebres lieux dont l'hor-  
reur vous ennuye,

Vos Mânes bien-tost plus heureux

Doivent oïr nos vœux.



Ministres des Autels, qu'à vos pieux  
exemples,

Dit Louïs, tout le Peuple à prier ex-  
cité,

# GALANT. 103.

Pour tant de vaillans Morts s'as-  
semble dans les Temples ;  
Que la coutume en passe à la poste-  
rité ;  
Qu'à ceux qui pour moy se hazar-  
dent,  
Les mesmes soins se gardent.

S

On v'obeit , grand Roy. Mânes, soyez  
contents ,  
Et vous , braves Guerriers, qui pour  
sauver la France ,  
Prodiguez vostre vie en ces malheur-  
teux temps ,  
Cherissez , admirez cette reconnois-  
sance ,  
Qui craignant le sort des Combats  
S'assure à vos trépas.

I iiij

## 104 MERCURE

Le 12. du Mois passé, les Confreres du Saint Sacrement de Roanne firent un Service solennel pour M<sup>r</sup> le Marechal Duc de la Feuillade. La Chapelle étoit toute tendue de noir, & éclairée de plus de mille Flambeaux, avec les Armes de la Maison d'Aubusson. Au milieu étoit élevée une Representation sur cinq marches, couronnée d'un Dais de velours noir à franges d'argent, & orné de la Couronne Ducale, & du Bâton de Marechal de France. M<sup>r</sup> Duguét, Curé de la Ville de Feurs en

Forest , prononça l'Oraison Funébre avec un applaudissement general. Il prit pour Texte ces paroles. *Deum time-te , Regem honorificate.* Craignez Dieu , honorez le Roy. Il y trouva la division , & fit voir que M<sup>r</sup> de la Feuillade avoit esté un zélé defenseur de la Couronne , & un zélé defenseur de la Religion. Il exagéra d'abord cét attachement si empessé qu'on luy a veu pour le Roy , dont il avoit toujours plus aimé la personne , que la dignité , & dit qu'il n'y avoit rien en cela

## 106. MERCURE

de surprenant , & qu'un Prince d'un merite si extraordinaire, se faisoit adorer de toute la terre. De là il prit occasion d'en faire l'éloge , qu'il ramassa en peu de mots, en disant que si sa naissance l'avoit fait regner dans la Monarchie du monde la plus florissante, il s'estoit rendu digne par luy-même de commander à tout l'Univers; que ses Ennemis seroient trop heureux, s'ils pouvoient devenir ses Sujets, & qu'il ne manque à leur repos que de le voir troublé par ses con-

queſtes ; que jamais Monarque  
 n'en a fait de plus rapides ;  
 qu'insulter & forcer une Pla-  
 ce , c'eſt pour luy la même  
 choſe ; & que tout ce que l'Eu-  
 rope entière conjurée contre  
 luy peut faire , c'eſt de s'em-  
 peſcher d'eſtre vaincuë ; qu'on  
 peut repeter en ſa faveur , ce  
 que la Reine de Saba diſoit  
 autrefois de Salomon , que  
 Dieu l'avoit mis ſur le Trô-  
 ne , parce qu'il aimoit ſon  
 peuple ; que la marque la plus  
 particulière de la protection  
 du Ciel ſur nous , c'eſt de  
 nous avoir donné un Roy ,

## 108 MERCURE

qui tout habile qu'il est dans l'art de regner , est encore plus honneste homme , qu'il n'est grand Roy. Il ajoûta en rentrant dans son sujet , que comme la tendresse à la Cour est plus fondée sur les défauts de ceux qui aiment , que sur les bonnes qualitez de ceux qu'on aime , & que c'est moins par admiration pour les gens , qu'on s'attache à eux que par le besoin qu'on en a , malgré les qualitez heroïques de sa Majesté ; l'attachement si desinteressé , que M<sup>r</sup> de la Feuillade avoit témoigné pour

Elle, luy faisoit honneur, & meritoit des eloges; que non-seulement il n'estoit pas fondé sur les bienfaits qu'il en recevoit, encore qu'il en eust esté comblé, mais qu'il dépensoit même une partie de son bien pour le faire mieux paroistre. Il justifia ce dernier article par la Place des Victoires. Tout son discours estoit semé de traits d'esprit; les pensées en étoient nobles, & les expressions heureuses. Telle étoit par exemple, cette description des Mines que l'on avoit fait jouer au Sié-

## 110 MERCURE

ge de Candie. La terre fondoit sous les pieds des Soldats, & les ensevelissoit tout vivans, ou ils étoient emportez avec les postes qu'ils occupoient jusque dans le Camp des Ennemis qui en étoient fondroyez; & les Victorieux demouroient ensevelis sous les vaincus. Il finit par un trait de Morale fort delicat. Après avoir parlé de M<sup>r</sup> le Duc d'Aubusson, Fils de M<sup>r</sup> le Marechal Duc de la Feuillade; Ce seroit (dit-il) de quoy nous consoler de la perte du Pere, si quelque chose étoit capable de nous donner de la consolation; mais il

## GALANT. III

*fait l'avoüer , Messieurs , la mort des Grands Hommes laisse un certain vuide dans le monde, qu'on ne remplit jamais assez bien. Heureux , si cette mort nous fait apercevoir, que le monde n'est luy même qu'un grand vuide , qui ne scauroit nous remplir. La Grandeur flatte , & embarrasse : les Plaisirs divertissent & disparoissent. Les Passions nous occupent , & nous tourmentent. Les choses les plus douces dégénèrent en amertume : tout a son poison. Salomon qui avoit tout à souhait , & qui nous avoie luy-même qu'il avoit vécu*

## 112 MERCURE

dans la volupté & dans l'abondance, nous avoué en même temps que tout n'est que vanité, & que rien ne l'a satisfait. Faute de chagrins, la Volupté mesme nous chagrine. C'est une inquietude perpétuelle; soit que cela vienne de la bizarrerie de nôtre esprit éternellement importun aux autres, & incommode à soy-mesme; soit que, comme a remarqué Saint Augustin, nôtre ame n'estant faite que pour Dieu, ne puisse trouver de repos qu'en luy. Après tout, Messieurs, quand vous auriez tout ce que vôtre cœur desire, quand

## GALANT. II 3

il seroit icy bas de vrais plaisirs, une felicité constante, tout cela ne se termineroit-il pas à la mort, & à quoy seruiroit-il qu'à nous la rendre plus amère? La pensée de la mort ne viendroît-elle pas nous troubler mille fois le jour, & ne serions-nous pas reduits à nous écrier avec ces impies dont il est parlé dans l'Eclesiastique: O mort, que ton souvenir est triste! Ah, Messieurs, faisons des reflexions plus justes. En pleurant la perte que nous avons faite, prenons garde à ne nous pas perdre pour toujourns; & que je n'aye interrompu nos sacrez Mistères,

Dec. 1691.

K

## II4 MERCURE

que pour vous faire interrompre le cours de vos vices & de vos debauches. Lorsque vôtre Priere vous porte à rendre des devoirs funébres à un Mort Illustre, vous devez vous ressouvenir qu'elle doit vous porter à bien vivre. Pour vous y exhorter efficacement, je finis par où j'ay commencé. Deum time, Regem honorificate, craignez Dieu, honorez le Roy. C'est le précis de tous vos devoirs; c'est la vertu de vôtre Heros; ce sera le sujet de vôtre gloire.

Je vous ay déjà envoyé quelques relations du voyage

# GALANT. 115

de six Vaisseaux du Roy aux Indes. Elles vous ont fait plaisir, tant par les choses curieuses qu'elles contiennent, que parce qu'elles sont glorieuses à la France. C'est une chose digne de la plus haute admiration, que de voir le Roy porter la terreur de son nom jusqu'en des Climats si éloignez, dans le mesme temps qu'il a en teste presque toutes les forces de l'Europe. Comme il n'y a point de Relations sur un mesme sujet, qui n'ayent des circonstances differentes, & que les uns oublient ce

K ij

# 116 MERCURE

que les autres remarquent, j'ay cru vous devoir encore envoyer celle-cy, ces sortes de pieces servant à faire connoître que tous les Ennemis de Sa Majesté contribuent à sa gloire en quelque lieu du monde qu'ils soient.

A Pontichery le 20. Janvier 1691.

**N**ous sommes arrivez, graces au Seigneur, à Pontichery, à la Coste de Coremandel, après une longue & penible navigation; car, comme vous l'avez pû sçavoir, ces six Vaisseaux n'estoient armez que pour

## GALANTY 117

porter la guerre à nos Ennemis jusque dans les pays les plus reculés, & où ils sembloient estre entierement les Maistres, attaquer & prendre leurs Vaisseaux, non seulement en pleine mer, & sur leurs costes, mais encore les aller chercher jusque dans leurs Ports, & sous le Canon de leurs meilleures Forteresses. Je croy que vous serez bien aise de voir une petite description de ce Voyage, autant en détail que le temps me l'a pû permettre dans un départ un peu précipité.

Nous partîmes du Port-Louïs le 17. de Février de l'année

## 118 MERCURE

1690. & nous fimes voile vers l'Isle de Madere, où nous esperions trouver quelques Vaisseaux Ennemis, mais soit à cause des courans, ou de la Brume, nous depassames sa hauteur sans la voir, après quoy nous fimes route vers les Canaries, entre lesquelles nous passames le 10. & 11. de Mars, & de là nous allâmes mouïller à Sant-Jago, Isle du Cap-Vert, où reside le Gouverneur General de toutes ces Isles, qui sont sous la domination des Portugais. Le seul mouïllage de cette Isle est au Sud, à une rade que les Habitans appellent

## GALANT. 119

Praya, à trois lieues de la Ville de Sant-Jago, qui donne son nom à toute l'Isle.

Nous esperions y trouver toutes sortes de rafraichissemens, & en abondance, & mesme à vil prix, comme quelques uns qui y avoient mouillé autrefois nous l'avoient fait croire, mais l'on fut fort trompé, lors qu'on nous apprit que la secheresse qui continuoit depuis quatre ans, avoit tellement brûlé le pays, qu'à peine pouvoit-on trouver quelques Bœufs & quelques Cabrils, encore falloit-il les aller chercher bien avant dans les terres. &

## 120 MERCURE

pour fruits & herbages quelques Cocos , dont le Gouverneur fit present , comme de quelque chose de rare.

Ainsi , M<sup>r</sup> Duquesne voyant qu'on ne pouvoit rien avoir , quand on y demeureroit plus long-temps , & de plus , ayant appris du Gouverneur qu'il n'y avoit que trois jours que deux Vaisseaux Hollandois , & un Anglois , en estoient partis ; que les Hollandois avoient laissé une Lettre pour un troisiéme Vaisseau qui devoit y passer , afin de l'avertir qu'ils feroient petites voiles jusques au Cap de Bonne Esperance.

perance. Nous mîmes à la voile le 21. Mars, nous flatant de les pouvoir trouver, après avoir demeuré seulement trois jours en cette rade. Nous passâmes la Ligne le 8. d'Avril, & doublâmes le Cap de Bonne Esperance le 27. de May, sans trouver rien d'extraordinaire.

Ayant reconnu le Cap des Aiguilles, nous fîmes voile vers Madagascar, pour entrer dans le Canal de Mosambie. Nous la reconnûmes le 19. Juin, & donnâmes dans ce Canal pour aller nous rafraîschir à Moely, qui est une Isle habitée par des

Dec. 1691.

L

## 122 MERCURE

Descendans d'Arabes qui s'y sont fait un Roy. La pluspart sont Mahometans, & le reste Gentils. Ce sont des Peuples qui vivent dans l'oïsveté, & aiment fort le repos, se contentant de ce que la terre leur produit, sans se mettre en peine des autres commoditez qu'ils en pourroient retirer, s'ils la cultivoient. Nous y mouïllâmes le 21 Juin. D'abord M<sup>r</sup> Duquesne envoya son Canon avec un Officier, afin de choisir un lieu commode pour mettre nos Malades à terre, & s'informer des Habitans où l'on pourroit faire commodément de l'eau.

Et enfin offrir un present, selon la coutume des Orientaux, au Roy du pays. Ce present consistoit en une piece d'Indienne de Masulipatan, & un gros & vieux Mousqueton; à quoy le Roy répondit par une Vache, un Veau, & quelques Fruits qu'il envoya au Commandant de l'Escadre, par un des plus grands Seigneurs de sa Cour.

Nous eûmes toute sorte de satisfaction. Les rafraichissemens, c'est à dire, les Bœufs, les Vaches, cabrils, poules, fruit, &c. estoient en abondance, & nous avions ces choses pour du papier,

L ij

## 124 MERCURE

de la toile , de vieux morceaux de fer , & d'autres bagatelles ; mais sur la fin ils demanderent des Pataques, ou Ecus d'Espagne. Nous en partismes le premier de Juillet , après avoir fait nostre eau , & pris les rafraichissemens necessaires , pour aller à une autre Isle qu'on appelle Amjoüam , où les Anglois vont se rafraichir ordinairement. Ces Insulaires de Moely nous avoient dit qu'ils y avoient trois de leurs Vaisseaux mouillez.

Le lendemain sur les quatre heures du soir estant en veüe de la rade , nous découvristmes un Vais-

seau mouillé tout proche de terre. Il mit Pavillon Anglois si-tost qu'il eut apperceu le Pavillon Hollandois que nous avions arboré. Nous forçâmes de voiles pour l'enlever avant la nuit, si cela se pouvoit, ne doutant nullement que ce ne fust quelque Vaisseau Marchand interloppe, ainsi mal armé, & avec peu de monde. Mais nous fusmes un peu surpris lors que nous ayant reconnus pour François, il se mit à la voile, & se défendit contre nous avec autant de vigueur que le desordre où son Vaisseau estoit le pût permettre, ayant ses Bat-

## 126 MERCURE

teries embarrassées ; mais s'il se défendoit bien, il fut vigoureusement attaqué, car nous fusmes un bon quart d'heure vergue à luy lâcher nos bordées, dont il ne perdoit pas une seule balle. Le combat dura près de deux heures & demie, l'un le prenant lors que l'autre le quittoit : après quoy M<sup>r</sup> Duquesne appercevant que nous nous incommodions les uns & les autres, l'Ennemi prenant toujours cette précaution de se mettre au milieu de nous, envoya un Officier à tous les Vaisseaux, pour avertir les Capitaines de cesser le feu, & de le garder

seulement de près jusques au jour. Ainsi on discontinua, & chacun prit son poste. Il courut au large, & nous le suivimes jusqu'à environ minuit, qu'il mit costé en travers, ce qu'appercevant un de nos Vaisseaux, il luy lâcha quelques coups de Canon. Aussitost on entendit de son Vaisseau comme des coups de Mousquet, & on vit sa Poupe en un instant toute en feu. Ce feu monta en moins de rien aux Masts, aux Voiles, & aux cordages, en sorte qu'au milieu d'une grande obscurité, nous fûmes éclairéz par un flambeau qui nous conta cher, & que nous

## 128. MERCURE

regretasmes beaucoup ; car outre que nos *Vaisseaux* furent un peu incommodez , nous apprismes par un *Soldat François* qui se sauva de son bord à la nage dès le commencement du combat, que ce *Vaisseau*, nommé le *Grand Albert*, percé pour soixante & dix pieces de Canon, en ayant cinquante-quatre de montées, appartenoit à la *Compagnie Angloise des Indes Orientales*, qu'il estoit chargé de riches *Marchandises*, & de beaucoup d'argent ; qu'il y avoit dessus deux cens cinquante hommes d'*Equipage*, & qu'il alloit à *Bombaye*.

Le lendemain au matin nous fîmes route pour les Maldives, entre lesquelles nous passâmes & reconnumes la terre de Ceilon le 17. de Juillet. Le jour suivant nous primes une Flûte Hollandoise chargée de Ris & de curiositez de la Chine & du Japon, avec cinquante mille Richedalles, qui étoient le payement des Garnisons de cette Isle. Ensuite la costoyant, nous primes encore un petit Bastiment Hollandois qui n'avoit que du Leste.

Delà nous passâmes à la veüe de Megapatan, Forteresse Hollandoise, devant laquelle il y

130 **MERCURE**

avoit cinq *Vaisseaux* *Hollandois* qui se rallierent le plus proche de terre qu'ils purent, & sous le Canon de leur Forteresse, prests à s'échoïer si nous les eussions poursuivis, mais faute d'eau nous ne pûmes les joindre, & de plus y ayant beaucoup de Bancs de sable que nous ne connoissons pas, nous jugeames à propos de passer outre. Deux heures après, nous passames devant *Trinquebarre*, belle Forteresse aux *Danois*, devant laquelle il y avoit trois *Vaisseaux* de cette Nation à l'ancre. De-là nous allames mouïller à *Janvaripatan*, où les

## GALANT: 131

François ont un petit établissement depuis peu. Le Chef vint à Bord & nous dit, que M<sup>r</sup> des Forges avec une partie des Troupes estoit retourné en France.

Le lendemain nous mouillâmes à Pontichery, qui nous salua de onze coups de Canon. Nous luy en rendimes neuf, & M<sup>r</sup> Martin ayant appris qu'il y avoit à Madras onze Vaisseaux Hollandois & Anglois, en parla à M<sup>r</sup> du Quesne & aux Capitaines de l'Escadre, qui resolverent qu'après qu'on auroit déchargé quelque chose qui étoit dans les Vaisseaux pour Pontichery :

## 132 MERCURE

Et pris quelques autres marchandises pour Bengale où nous allions, on les iroit canonner.

Nous mismes à la voile le 24. Aoust, veille de la Feste de Saint Louis, & le lendemain sur les dix heures au matin, nous fumes en veüe des Ennemis qui étoient rangés sur une Ligne sous le Canon de leur Forteresse, bien munis de bons & de gros Canons qui battoient sur la Mer. Nous les attaquames, & allames mouiller par leur travers. On envoya un petit Bruslot que nous avions armé pour brusler l'Amiral Hollandois qu'il accrocha par les Hau-

# GALANT. 133

bans de misaine , mais soit que les Grappins qui n'estoient que des Cercles de fer courbez se redresserent , & que les Ennemis à cause de sa petitesse , le pousserent au large , il alla brusler en pleine Mer , sans faire effet. Ce Combat dura plus de trois heures , après quoy nous nous retirames hors de la portée du Canon , & les Ennemis de leur costé s'approcherent tout proche de terre , craignant une seconde attaque. Nous y passames la nuit , & le lendemain nous mistes à la voile , & allames prendre un de leurs Vaisseaux à leur veuë que nous

# 134 MERCURE

brûlames ensuite, n'y ayant rien dedans, l'Equipage même s'estant sauvé à terre.

Trois ou quatre jours après, on apperçeut un Vaisseau mouillé dans une Anse. On courut dessus, mais ayant mis Pavillon Anglois, & sçachant de nos nouvelles, le Capitaine fit échoüer son Vaisseau à la Coste, & se sauva à terre avec son Equipage. Le Prince de ce pays les a retenus tous Prisonniers, & s'est saisi du Vaisseau & des Marchandises. Ainsi voyant que nous ne pouvions l'avoir, nous fimes route pour Bengale où nous arri-

# GALANT. 135

James le 6. de Septembre. Il y avoit deux Vaisseaux Anglois à cette rade , qui nous ayant aperceus se retirerent dans les bras-fes , à l'embouchure du Gange. Après qu'on eut fait ce que l'on avoit à faire , nous mismes à la voile pour aller croiser au tour de cette rade , mais le gros tems nous separa , & nous fimes route pour Merguy , où il nous fut impossible d'arriver à cause des calmes & des vents contraires. Nous allames hiverner à Hegrailles à la Coste du Pegou , qui est une Isle inhabitée , & où il y a quantité de Buffles , de

136 **MERCURE**

Cerfs, de Sangliers, & de toutes fortes de Gibier. Nous fimes là de l'eau & du bois, & y demeurames quinze jours pour laisser reposer l'Equipage, après quoy nous allames a Bengale, prendre les Marchandises que l'on avoit de sein d'envoyer en France. Nous y sejournames trois semaines, & retournames à Pondicheri. Nous passames aussi devant Madras, où nous apperceumes un Vaisseau Anglois mouillé sous la Forteresse. Il mit à la voile, & nous le poursuivimes jusqu'au soir qu'il alla mouiller sous une Pagode. tout

# GALANT. 137

proche de terre. La Mer étant trop grosse, M<sup>r</sup> Duquesne passa outre.

Nous arrivames le lendemain à Pontichery. La Forteresse nous salua de onze coups de Canon que nous luy rendimes coup pour coup. Nous descendimes le Pere Tachard & moy, qui estions les seuls Jesuites qui avoient esté faire cette petite Campagne de Merguy. Les autres demourerent a Pontichery, où nous apprimes que le Grand Mogel fait continuellement la guerre au Prince de ce pays, qui est petit-Fils du Grand Savagi, & s'ap-

Dec. 1691.

M

## 138. MERCURE

pelle *Ram Raja*. Ce Prince a déjà perdu beaucoup de terre, & le General du Mogol est devant *Cingi*, Capitale de cet Etat, qui n'est qu'à quinze ou seize lieues d'icy. Il l'assiege fort etroitement, & envoie des Camps-volans jusqu'aux environs de cette Place. Il s'est retiré icy plus de quarante mille hommes sous la protection des François, pour qui le General du Mogol a tant d'égard, qu'il a envoyé à *M. Martin*, Directeur General de la Royale Compagnie de France dans les Indes, tous les Prisonniers de Guerre qui se sont re-

clamez de Pontichery. Ces pauvres Peuples qui fuyent de tout costez pour éviter l'esclavage, ou pour se garantir de la fureur des Soldats du Mogol, sont icy dans une extreme misere, ayant esté pilléz & repilléz, & plusieurs mesme viennent bleßeZ & meurtris de coups de baston. Ainsinos Peres les vont visiter, & leur portent quelques Remedes pour leurs maladies. On les invite mesme de venir chez nous se faire panser de leurs bleßures, & on a fait de tres-belles cures, mais ce seroit peu de chose, s'ils n'en rapportoient que la guerison

140 **MERCURE**

de leurs corps , ou de leurs blessures. Il s'en trouve qui touchent des bontez qu'on a pour eux, permettent qu'on les instruisse, mais comme pas un de nos Peres ne sçait encore parfaitement la langue du pays, on ne peut faire de grands progrès; outre que ces gens-cy ne sont pas extremement curieux, & vivent mesme dans une grande indifference de toutes choses, mais c'est beaucoup d'avoir entrée chez eux, car faisant semblant de donner des Remedes à leurs petits Enfans, on les baptise lors qu'on les voit en danger de mort, dont il y en a un

grand nombre qui meurent de misere, & on a déjà conféré ce Sacrement à plus de trois cens, depuis deux ou trois mois que nos Peres sont icy.

Après que les Vaisseaux seront partis, j'espere, moyennant la grace de Dieu, m'attacher à apprendre la Langue Malabare, & quelque peu de Chirurgie, afin de tascher de cooperer autant qu'il me sera possible, au Salut & au soulagement de ces pauvres Peuples, Je suis vostre, &c. Morisset, Novice de la Compagnie de Jesus.

## 142 MERCURE

Il y a longtems qu'on se plaint de ce que les nouveaux Systèmes, & les nouvelles découvertes dans la Medecine, n'ont point apporté de changement dans la maniere de traiter les maladies, & que la pratique roule toujours sur un certain cercle de remedes dont les Malades reçoivent peu d'utilité. Il semble que M<sup>r</sup> Minor, Docteur en Medecine, ait entrepris de faire cesser ces plaintes. Il a commencé par donner un nouveau Système des Fièvres, dans lequel il a fait une belle

# GALANT. 143

Critique de la doctrine de l'Ecole. Il examine si le sang se corrompt dans les veines, & il fait voir que cela n'est pas possible pendant qu'il y conserve quelque mouvement. Il remarque qu'on nous impose sur cette corruption apparente, & sur ces diverses couleurs que l'on voit dans les palettes ; que les abscesses & les pustules qui paroissent dans la petite Verole & dans les autres Maladies, ne prouvent point que le sang soit corrompu dans les veines ; que les vers mesme que l'on

## 144 MERCURE

en a vû fortir, ne sont pas des effets de cette corruption, & il fait voir que tous les Infectes viennent de semences. Après avoir examiné la doctrine de l'Ecole sur la nature des Fièvres, il propose son opinion. Il dit qu'elles sont causées par un chile chargé de cruditez qui fait boüillir le sang, ou par un sang peu spiritueux, qui digere avec peine un bon chile. Sur cette hypothese il examine les differens estats de la Fièvre suivant les differens degrez de fermentation. Il rend raison  
de

De tous les symptomes divers qui arrivent dans les fièvres, & il explique la cause de leurs retours periodiques d'une maniere qui plaist à ceux qui aiment la Medecine. Son Systeme ainsi établi, il répond à des objections qu'on luy pourroit faire. Il parle du Quinquina, & de plusieurs experiences qu'il a faites sur ce remede, & tout cela sert à confirmer son hypothese. Cet Ouvrage a esté tres-bien receu des Sçavans, mais l'Auteur estant persuadé que le Public ne se contente pas

*Dec. 1691.*

**N**

## 146 MERCURE

de vaines speculations, & va toujours à l'utile, il a donné cette nouvelle Edition, dans laquelle il propose une methode seure & facile pour guerir promptement les fievres. Il y explique le legitime usage de la saignée, & en quel cas ce remede peut contribuer à leur guerison. Il examine aussi en quoy consiste la vertu des Purgatifs. Il fait voir qu'ils n'ont point de malignité, & que la plupart ont beaucoup de rapport avec nos alimens, & par là il leve bien des scrupules, dans lesquels

On a esté jusqu'icy touchant l'usage des remedes purgatifs. Sur ce fondement il établit pour maxime certaine, de purger, ou de faire vomir dans les commencemens, contre la pratique ordinaire. Il donne des avis & des remedes contre toutes les fièvres, & il fait des reflexions sur les Hôpitaux en general, & particulièrement sur ceux de l'Armée, qui paroissent fort utiles; & enfin il donne le Quinquina comme le plus assuré Febrifuge de la Medecine. Il en propose des préparations commodes,

**N ij**

# 148 MERCURE

& il prouve qu'il ne fixe ny ne suspend les humeurs qui causent les fièvres.

Comme je vous parle de la seconde Edition de ce Livre, & que toute la premiere a esté vendüe, il y a sujet de croire que le Public en est tres - content. Il est dédié à M<sup>r</sup> Fagon, premier Medecin de la feuë Reine, & de Messieurs les Enfans de France, si generalement approuvé, qu'il est estimé même de ceux qui se déchaînent tous les jours contre la Medecine. Ainsi l'on peut dire

que le Livre de M<sup>r</sup> Minot doit estre bon , puis qu'il a l'approbation d'un aussi habile homme que M<sup>r</sup> Fagon, & au sentiment de qui le Public déferé ainsi que la Cour. Il se vend chez le S<sup>r</sup> Laurent Dhoury, rue S. Jacques, au S. Esprit.

Suivant les ordres du Roy, envoyez à tous les Evesques & Ordinaires des lieux, de faire dire un des jours de la premiere Semaine de l'Avent, par les Prestres de leur Diocèse, une Messe pour le repos des Ames des Officiers, Soldats, & Matelots qui auront

N iij

# 150 MERCURE

esté tuez, ou qui sont decedez pendant la Campagne, M<sup>rs</sup> de l'Eglise Royale de S. Hilaire le Grand de Poitiers, dont le Roy est Abbé, ne se sont pas contentez de donner la mesme marque de leur respect, & de leur zele, que donnent toutes les autres. Le Vendredy 7. de ce mois, ils firent un Service avec toute la solemnité possible. Leur Eglise estoit renduë de noir, & fort éclairée. M<sup>r</sup> de la Bourdonnaye Intendant, ainsi que le Presidial, assista à ce Service, où une grande Musique se fit enten-

# GALANT. 150

dré. M<sup>r</sup> l'Abbé de la Messelière, Doyen de ce celebre Chapitre, y celebra la Messe, revestu des habits Pontificaux & la Mitre en teste, comme il a accoustumé de faire aux plus grandes solemnitez.

Pour vous faire attendre un Ouvrage digne d'estre leu, je n'ay qu'à vous dire qu'il est de M<sup>r</sup> de Templery, Gentilhomme d'Aix en Provence. Je vous en ay déjà envoyé plusieurs de la façon, qui vous en ont fait souhaiter d'autres. Ainsi je ne doute point que vous ne me sçachiez gré de ce

N iij



Où chacun de son vice avoûra quel-  
 que trait ,  
 Et je ne vois que vous parmy l'hu-  
 maine race ,  
 Qui puisse estre à l'abry du Prover-  
 be d'Horace ,  
 Car il faut , pour trouver un esprit  
 bien sensé ,  
 Attendre l'avenir, ou fouiller le passé.  
 Encor , parmy ces noms de qui l'Hi-  
 stoire éclate ,  
 A peine y voyons-nous un Caton , un  
 Socrate ,  
 Et ces Stoiciens qu' Athenes publicoit,  
 Sont des Originiaux qu' Angely copioit.  
 Ce qu'on dit , sens commun , est un  
 terme barbare ,  
 Car loin d'estre commun , il n'est rien  
 de si rare ,  
 Et ce que l'on appelle esprit subtil &  
 fin ,

# 154 MERCURE

*Est si fin & subtil, qu'il s'exhale à  
la fin.*

*Tel croira du bon sens nous montrer  
la metode,*

*Qu'il est de ce bon sens luy-même  
l'Antipode,*

*Et tel sur la Sagesse ofera mediter,  
Que sur le ridicule il pourroit com-  
mencer.*

*En un mot, il n'est point de sagesse  
accomplie,*

*Et les plus Sages mesme ont un grain  
de folie.*

*Un Avaro, en effet, semble estre  
fort prudent*

*Quand pour se garantir de plus d'un  
accident,*

*Il conserve un Metal que la Nature  
enserre,*

*Pour nous marquer son prix, au  
centre de la terre,*

*Mais ce Fou néanmoins , nageant  
dans des flots d'or ,  
Veut bien mourir de faim auprès de  
son trésor.*

*Au lieu de s'en servir , il veut tou-  
jours l'accroître ;*

*Il n'en est que l'esclave , & n'en est  
pas le Maître.*

*Il l'adore , il l'encense , & ne jouit ,  
belas !*

*Non-plus de ce qu'il a , que de ce  
qu'il n'a pas.*

*Le mot de dépenser , pour luy c'est  
un Blasphème ,*

*Il n'a point d'ennemy plus facheux  
que luy-même.*

*Tout jaune de son Or , il ne sçauroit  
guerir ,*

*Et de la peur de perdre , & du soin  
d'acquérir.*

*Le plus friand morceau luy paroist  
insipide.*

# 156 MERCURE

*S'il veut manger un œuf en son re-  
pas sordide ,*

*Il pousse des soupirs , il pleure de  
regret*

*De ce que par cet œuf il va perdre  
un Poulet ,*

*Et ne peut empescher sa douleur de  
paroistre*

*A voir , loin du Perou , que le Ciel  
l'ait fait naistre.*

*Avaré extravagant , de grace , ré-  
pons-moy.*

*A quoy sert cet argent qui fourmille  
chez toy ?*

*Veux-tu servir d'exemple à l'avidz  
Tantale ,*

*Qui sans cesse brulant d'une soif  
sans égale ,*

*Ne sçauroit l'étancher sur le bord  
des ruisseaux ,*

*Et toujours alteré , cherche l'eau  
dans les eaux ?*

# GALANT. 157

Ou comme l'Hydropique , enflé d'une  
humeur noire ,  
Plus tu bois , malheureux , & plus tu  
voudrois boire ,  
Que te servent tes biens , si tu ne  
t'en sers pas ,  
Ces Ecus amassez l'un sur l'autre à  
grands tas ,  
Ces or qu'au fond d'un Cofre en  
monceaux tu confines ?  
Va te mettre avec ceux qui travail-  
lent aux Mines ,  
Qui poudreux d'un Metal qu'ils ne  
peuvent ravir ,  
Sont toujours avec l'Or , & n'osent  
s'en servir.  
En ta mort, si Caron de l'autre bord de  
l'onde ,  
Vouloit à prix d'argent te repasser au  
Monde ,  
Tu serois , j'en conviens , fort-sage  
d'amasser

# 158 MERCURE

*Cet Or qui pourroit seul te faire re-  
passer ;*

*Mais puisque dès l'instant qu'on en-  
tre dans sa Barque ,*

*Il ne repasse plus ni Berger ni Mo-  
narque ,*

*A quoy te sert , Avare , avec tes re-  
venus*

*De vivre en Diogene , & mourir en  
Cresus ?*

*Voyons un autre Fou de différente  
espece.*

*C'est un Ambitieux qui regardant  
sans cesse*

*Ce que les autres ont , & jamais ce  
qu'il a ,*

*Voudroit voler plus haut qu'Icare ne  
vola.*

*Il croit , ce temeraire , au moment  
qu'il trébuche ,*

*Avoir des aïstes d'Aigle , & n'en a  
que d'Autruche ,*

# GALANT. 159

*Et voulant s'élever à de trop hauts  
objets ,*

*On voit ses aîles fondre avec ses  
vains projets.*

*D'honneurs , de dignitez , de vent  
& de fumée ,*

*Il tâche de bâtir sa grande renommée,  
Mais embrassant une ombre , il ne  
s'apperçoit pas*

*Que , comme un Ixion , il ne tient  
qu'un bronillas.*

*Mal content de son sort , il tâche de  
paroître ,*

*Non le même qu'il est , mais tel qu'il  
voudroit estre.*

*Son desir est un Ver qui contre luy  
s'aigrit ,*

*Et rongé incessamment le bois qui le  
nourrit.*

*Il voudroit de sa terre étendre les  
limites*

# 160 MERCURE

*Jusqu'au-dessus du Gange, & confronta  
ter les Scythes,*

*Avoir tout-à-la fois, tant son cœur  
est hautain,*

*Les rangs de Boucherat, du Harlay,  
Pontchartrain;*

*Il voudroit de LOUIS . . . . Tay-toy,  
Muse peu sage,*

*Tay-toy; respecte un Trône à qui tout  
rend hommage.*

*Cherche de quelque Fou le portrait  
racourcy;*

*Mais sans le trop chercher, il se pre-  
sente icy.*

*C'est un homme entêté de sa haute  
Noblesse,*

*Que sa presumption broüille avec la  
Sagesse.*

*On remarque en sa Race un Fidei-  
commis*

*D'un ridicule orgueil qui va de Pere  
à Fils.*

# GALANT. 161.

Il croit que Mezeray, cette sçavante  
plume,

N'eust pû sans ses Ayeux composer un  
volume ;

Que sans le bruit qu'il fait à la Cour,  
à Paris,

On verroit chez Guetout les Mercures  
pourris.

Il suffoque les gens, les seche & les  
châgrine,

Par des Prosnes glacez de sa noble  
origine,

Et comme Tabarin, d'un stile extra-  
vagant.

Il vend aux idiots son baume & son  
onguent.

Puis, cet évaporé de la premiere classe,  
Compte avec des jettons les hauts faits

de sa race,

Et quand il a compté mille éclatans  
exploits,

Dec. 1691.



# 1621 MERCURE

Il quitte les jettons & compte avec  
ses doigts.

Un tel de mes Ayeux ( dit-il ) dans  
l'Allemagne

En l'an sept cens & trois secourut  
Charlemagne.

Un tel, Mestre de Camp, par des  
faits inouis,

Prit d'assaut Damiette aux yeux de  
Saint Louis :

Cet autre, Colonel, au Siege de Pavie  
Près de François Premier vit éteindre  
sa vie,

Et mon vaillant Ayeul dont on sçait  
le renom,

Sans luy Henry le Grand n'auroit pas  
ce surnom.

Marquise, convenez qu'un tel Vi-  
sionnaire

N'a pas appris de vous le bel art de  
se taire,

# GALANT. 163

Et qu'aux fleaux dont le Ciel punit le  
Peuple ingrat ,

On devroit ajouter l'entretien de ce fat.

Un autre sera né sage , honneste &  
paisible ;

Mais des impressions il est trop suscep-  
tible ,

Et ce Caméléon , se mouvant sur au-  
truy ,

Prend toutes les couleurs qui s'offrent  
devant luy.

C'est un miroir vivant , une glace  
volage ,

Qui de tous les objets représente l'i-  
mage.

Bien que son naturel le porte à la  
douceur ,

Après d'un esprit rude il changera  
d'humeur.

S'il est avec un lâche , il en retient  
l'empreinte ,

O ij

# 164 MERCURE

*Et sur un tel cachet il s'imprime la  
crainte.*

*S'il est né fort sincère, estant près d'un  
menteur,*

*Pour mentir à son tour, il vante sa  
candeur.*

*Avec un idiot il devient imbécile.*

*Enfin au changement il paraist si fa-  
cile,*

*Que je ne doute point que s'il voit  
des galeux,*

*D'abord il ne se porte à se grater com-  
me eux.*

*Mais c'est trop. A quoy bon en dire  
davantage?*

*Passons, Muse, passons à quelqu'autre  
faux-sage.*

*Voyons un Nouvelliste, un esprit  
curieux*

*De qui la passion se promène en tous  
lieux.*

# GALANT. 165

Toujours préoccupé de sa folie extrême ,

Il est en mille endroits , & jamais en luy-même ,

Et voulant tout sçavoir jusques au moindre bruit ,

Il ignore le trouble où son cœur est réduit.

Cet esprit morfondu par la rapide course

Qu'il fait incessamment du Midy jusqu'à l'Ourse ,

Va voir dans la Hongrie inonder l'Ottoman ,

Effrayer le Danube , & pâlir le Sultan.

Il voit faire à loisir le Siège de Belgrade ,

Vaincre les Transilvains par le Prince de Bade ,

Et sans rassasier son avide desir ,

# 1661 MERCURE

*Il voit dans un combat la mort du  
Grand Vizir ;*

*Et puis, dans le Piémont portant son  
humeur fole ,*

*Il visite Verru, Verceil & Carmagnole.*

*Il y sçait les secrets des affaires d'E-  
tat ,*

*Ceux du Duc de Savoie , & ceux de  
Catinat.*

*Enfin courant toujours de nouvelle en  
nouvelle ,*

*Il veut bien de Venise épouser la que-  
relle.*

*Il suit Morozini , cet illustre Guer-  
rier ,*

*Qui va dans l'Archipel tout couvert  
de laurier.*

*Voyons entrer en lice un autre A-  
trabitaire.*

*C'est un faux bel Esprit que la raison  
éclaire*

# GALANT 167

Tantôt par des rayons , tantôt par de  
faux jours ,

Et qui pour se guinder se tourmente  
toujours.

Ses discours sont enflés d'Antitheses  
forcées ;

Ils sont tout herissez de pointes  
émoussées.

Il parle sans rien dire , ou plutôt ce  
qu'il dit

Fait plaisir à l'oreille , & fatigue  
l'esprit.

On n'entend qu'un beau son , que des  
accords frivoles ,

Et des riens affaissez sous un tas de  
paroles.

Dès qu'à son souvenir s'offre un ter-  
me empoulé ,

Il y tourne les gens comme en un défilé ,

Et ses conceptions d'ordinaire estant  
basses ,

# 168<sup>e</sup> MERCURE

*Sont parmi ces grands mots des Nains  
sur des échasses,*

*Des atomes roulans sur des monts  
exhaussez,*

*Et de faux diamans dans de l'or en-  
chassez.*

*S'il rencontre quelqu'un, il luy jette à  
la teste*

*De termes à la mode une horrible tem-  
peste.*

*On n'entend qu'encenser, estre en-  
veuë, un goût fin,*

*Vraiment, en bonne foy, sans  
mentir, car enfin.*

*S'il aborde Silvie, il luy dira: ma belle,  
Vos appas enchantez ont fait un  
infidelle.*

*J'ay deserté Philis, pour qui ma  
passion.*

*Faisoit feu sur toute autre, & dans  
moit le pion.*

**B**

# GALANT. 169

Je fis quelque chemin , & je l'ay  
sçu connoître.

J'étois , non fort heureux , mais  
en passe de l'être ;

Mais dès que je vous vis , vos at-  
traits radieux

Prirent mon cœur d'emblée, en me  
sautant aux yeux,

*Enfin quand par hazard on tombe à  
son partage ,*

*On se sauve en frayeur , ainsi que  
d'un naufrage ;*

*Et l'avoir un quart d'heure une fois  
fréquenté ,*

*Helas ! c'en est assez pour une éternité.*

*Si je voulois dresser des Sots la liste  
entière.*

*Le temps me manqueroit plutôt que  
la matière.*

*Sur cette vaste mer , ah , que j'irois  
avant !*

Dec. 1691.

P

# 170 MERCURE

*Je baisserois la voile, & j'aurois trop  
de vent.*

*Chaque flot pousseroit tant de flots de  
faux sages,*

*Que Neptune effrayé gagneroit ses  
rivages ;*

*Mais pour gagner moy-même un port  
tant souhaité,*

*Ne voyons plus icy qu'un autre esprit  
gâté.*

*C'est un homme alteré des eaux de  
l'Hypocrene,*

*Un bizarre Rimeur, dont la sterile  
veine*

*Ne va que goutte à goutte, & ne pou-  
vant couler,*

*La froideur de ses vers l'oblige à se  
geler.*

*Il s'égare à tout pas de cette noble trace  
Qui conduisit Malherbe & Racan au  
Parnasse.*

*Mercedes de Poète, infecte d'Apollon,*

*Il rampe sans vigueur dans le sacré Vallon.*

*Les Muses en ses Vers sont toutes dépouillées.*

*La Rime & la Raison y sont toujours broüillées :*

*Ils ne peuvent marcher sur leurs pieds froids & nus,*

*Et semblent enfantez en dépit de Phœbus.*

*Au bout d'un foible vers il enchasse Climene,*

*A cause que ce mot rime avecque sa peine.*

*A force de machine il y tire Philis, Pour mettre sur son teint les roses & les lis.*

*Et rêve quinze jours pour voir comme à Caliste*

**P ij**

# 172 MERCURE

Pourra s'apparier sa vie amère &  
triste.

Il sué & s'étourdit pour pouvoir é-  
carter

Deux mots d'un mesme son qui vou-  
droient se heurter.

A son esprit opaque il donne la torture  
Pour par un mais hors d'œuvre attra-  
per la mesure ,

Et pour faire qu'enfin les E qu'on  
nomme ouverts ,

Avec les E fermez ne riment de  
travers.

Si ses vers sont bouffis de pompeuses  
paroles ,

Qu'importe qu'ils soient durs , que  
leurs rimes soient moles ?

Bien qu'on ne puisse ouïr ses vers  
impunément ,

Car un grand mal de teste en est le  
chastiment ,

*Et Nigaut toutefois, par certaines  
surprises,*

*Trouve d'autres Nigauts qui vantent  
ses sottises.*

*Il frequente, il connoît des gens  
mesme d'éclat;*

*Mais moy, qui, grace au Ciel, suis  
l'entretien d'un Fat,*

*Avec les innocens jamais je ne me  
risque,*

*Et ne sçaurois aimer que ceux qu'on  
met en bisque.*

*Peut-estre on me dira: Toy qui par-  
les des Sots,*

*Ne l'és tu pas toy-mesme avec ton  
jeu de mots?*

*Par ce mot d'Innocens joüant de la  
parole, (rôle.*

*En ta propre Satyre ajoüte encor ton  
Je l'ay dit, il est vray; mais un  
terme plaisant,*

# 174 MERCURE

*Pour m'égayer moy-mesme, est-ce un  
crime si grand ?*

*Si je devois icy fournir mon person-  
nage,*

*N'ay-je pas pour cela cent défauts en  
partage ?*

*N'ay-je pas une humeur à ne rien en-  
durer,*

*Toujours lente à complaire, & prompte  
à censurer ?*

*N'ay-je pas des dégouts qui vont à la  
manie ?*

*Helas ! pour applaudir ay-je quelque  
genie ?*

*Avec tous mes efforts ay-je pu savoir  
l'art ( fard ?*

*De faire un composé de l'encens & du*

*Ay-je appris ce secret que par tout on  
renomme,*

*De travestir un sot, & le rendre ha-  
bile homme ?*

A souffrir un Rieur je n'ay point de talent.

A vanter mes écrits je suis mesme insolent.

A draper nos Sçavans quelquefois je me risque ;

Tout cela vaut bien moins qu'un innocent en bisque.

Par là plus justement aux yeux de mon Lecteur

Je pourrois prendre icy le rôle d'un Acteur,

Car enfin mes défauts passant l'Arithmétique,

Je puis les ranger tous par ordre alphabétique.

Mais quelque grands qu'ils soient,

ô Marquise, entre nous,

Par une qualité je les efface tous,

Dont je fais plus de cas que de toutes les autres,

# 176 MERCURE

*Es c'est la qualité de connoître les  
vostres,*

*De sçavoir réfléchir sur cette hon-  
nesteté*

*Qui va d'un pas égal avec vostre  
bonté,*

*De sçavoir admirer cette grande droi-  
ture*

*Dont on ne sçauroit faire assez bien  
la peinture,*

*Cette force d'esprit, cette élévation  
Que la France regarde avec atten-  
tion,*

*Ces nobles sentimens à qui rien ne  
déroge,*

*Et dignes d'un autel, plutoft que d'un  
éloge,*

*Cette rare candeur, & cette bonne  
foy*

*Qui contraignent l'envie à parler  
comme moy.*

*En un mot par ces Vers & par ma voix  
encore ,*

*Je veux qu'on sçache enfin combien je  
vous honore*

*Pour vos hautes vertus qui font de si  
grands bruits ,*

*Non autant que je dois , mais autant  
que je puis.*

Le Lundy 17. de ce mois ,  
M<sup>r</sup> Pavillon dont le merite  
est si generalement connu,  
fut receu à l'Academie Fran-  
çoise en la place de M<sup>r</sup> de  
Benferade. L'Assemblée estoit  
fort nombreuse , & compo-  
sée de personnes d'une tres-  
grande distinction. Il com-  
mença son Compliment par

## 178 MERCURE

un remerciement fort poly à Mr<sup>s</sup> de l'Academie, & leur dit avec sa modestie ordinaire, qu'il voyoit bien que le choix qu'ils avoient fait de sa personne, pour remplir la place demeurée vacante, estoit plû-tost une marque de la liberté de leurs suffrages, qu'une preuve du merite qu'ils avoient bien voulu croire en luy. Il fit ensuite l'Eloge de M<sup>r</sup> de Benferade à qui il a succédé, & après avoir parlé des soins que le Cardinal de Richelieu, Instituteur & premier Protecteur de l'Aca-

demie avoit eus de l'élever, il loua ce grand Ministre, qui paroissoit pourtant n'avoir fait que préparer les voyes pour les grandes choses que le Roy fait tous les jours, & n'avoir fondé l'Academie, qu'afin de former des gens, qui sceussent mettre ces Merveilles dans leur jour. Il dit aussi quelque chose de M<sup>r</sup> le Chancelier Seguier, second Protecteur, qui avoit continué à favoriser cette Compagnie dans les mêmes veüs de celuy qui l'avoit instituée. Après cela,

## 180 MERCURE

il parla du Roy d'une maniere où il sembloit que l'on ne fust point encore accoustumé, & en faisant voir la difference de ce que nos Peres avoient veu avec ce que nous voyons aujourd'huy, il dit qu'on avoit veu autrefois l'Espagne occuper seule toutes les forces de la France, & que les Conquestes du Roy l'avoient si fort abatue, qu'à peine la comptions-nous présentement au nombre des Alliez qui se sont liguez contre ce Monarque. Il finit en disant à M<sup>rs</sup> de l'Academie,

qu'éclairé de leurs lumieres, & encouragé par leurs exemples, il tâcheroit de contribuer à l'ouvrage où ils se sont destinez, qui est à tout ce qui regarde la Gloire & la Grandeur de Sa Maiesté. Ce Discours estoit si beau, & fut prononcé d'une maniere si noble, que les Auditeurs ne se lassoient point de marquer par leurs applaudissemens la satisfaction qu'ils en recevoient. Je vous l'aurois envoyé si j'avois pu en avoir une Copie. M<sup>r</sup> Charpentier luy répondit comme Doyen

## 182 MERCURE

de la Compagnie , en l'absence du Directeur & du Chancelier. Son Discours recut aussi de grandes louanges , & le hazard ayant fait qu'il me soit tombé entre les mains , je n'ay pas voulu vous laisser dans une plus longue attente d'une Piece d'Eloquence , si universellement approuvée.

**RE' P O N S E**

*DE Mr CHARPENTIER*

*Au Remerciment de M<sup>r</sup> Pavillon  
lors qu'il fut receu à  
l'Academie.*

**A** Prés la dangereuse maladie dont je fus frappé l'Eté dernier, je ne croyois pas Monsieur, me trouver aujourd'huy en estat de vous introduire dans l'Academie Françoise, à la place vacante par le décès de M<sup>r</sup> de Benscrade. La Compagnie a perdu en luy

## 184 MERCURE

un de ses principaux ornemens. C'estoit un esprit original, & qui ne devoit qu'à luy seul toute sa reputation. Sans rien emprunter des Anciens, ny mesme les avoir trop bien connus, il les a égaletz, & si l'on apperçoit dans ses Ecrits quelques unes de leurs pensées, c'est un effet du hazard plûtoft que de l'imitation. Il a montré qu'il se pouvoit faire encore quelque chose de nouveau sous le Soleil, & ce caractere de nouveauté luy a esté si naturel, que si tost qu'il l'a voulu abandonner, il n'a

plus esté le mesme, & le commerce qu'il avoit avec les Graces, demeueroit interrompu quand il travailloit sur d'autres idées que les siennes. Cette perte, Monsieur, est réparée par l'union que vous prenez avec l'Academie. L'estime que vous vous estes acquise fait remarquer en vous des talens qui ne sont pas moins précieux que ceux de cet illustre Mort, quoy qu'ils soient assez differens. Vous avez joint à la vivacité de l'esprit, & au brillant de l'invention, la variété d'une profonde Litte-

*Dec. 1691,*

Q

## 186 MERCURE

raire ; & la comparaison qu'on peut faire entre vous deux, justifie ce que Cicéron a pensé de l'Eloquence, quand il a dit que deux Orateurs pouvoient estre parfaits sans se ressembler. La Charge d'Avocat General du Parlement de Mets, que vous avez exercée avec un applaudissement universel, les excellentes Pieces de Vers & de Prose qui vous sont depuis échappées dans le repos de vostre Cabinet, ont mis hors de doute qu'il n'y a pas de genre d'écrire où vous ne réussissiez parfaitement.

## GALANT. 187

Comme c'est à ce mérite que l'Académie est uniquement attentive dans ses Elections, je ne m'arresteray point Monsieur, à considérer en vous l'étroite affinité que vous avez avec un Ministre, dont l'intelligence & l'intégrité connues, font que le Roy se repose sur luy de ses plus importantes affaires, & particulièrement de la conduite de ses Finances, qui sont les nerfs de la guerre, ou pour mieux dire, les principaux ressorts de la machine politique. Il ne faut point chercher

Qij

hors de vous-mesme les choses qui vous rendent estimable. Cependant, Monsieur, je ne puis m'empêcher de réfléchir sur la memoire d'un saint Evêque, à qui vous avez esté si étroitement uny par les liens du sang. L'éclat de sa piété, & de ses autres vertus, rejablira éternellement sur vous, & tout le Clergé de France, qui le regarde comme une de ses plus vives lumieres; le Diocèse d'Aler., qui a esté l'heritage que le Seigneur luy avoit donné à cultiver; en un mot, le Royaume entier qui

et si souvent profité de ses instructions & de ses exemples, auront toujours une singulière veneration pour luy, & une estime très sincere pour tout ce qui porte son nom. Vous savez, Monsieur, que le Cardinal de Richelieu, qui l'avoit engendré en l'Episcopat, a aussi jetté les premiers fondemens de l'Academie, & à moins que les choses d'icy-bas ne soient tout-à-fait indifferentes à ces Ames bienheureuses qui sont en possession de la Gloire, il semble que le Grand Armand ne peut

s'empêcher de se réjouir, en voyant entrer dans cette Compagnie, qui a esté son Ouvrage chery, le Neveu d'un homme qu'il avoit élevé à la premiere dignité de l'Eglise, & qui a fait tant d'honneur à son choix. N'oserois-je dire, Messieurs, que ce grand Cardinal s'applaudit jusque dans le Ciel, d'une si noble & si utile institution que la vostre, quand il se represente les avantages que toute la France en retire, soit pour la prédication de l'Evangile, soit pour la défense de la justice & des Loix ? Quel spectacle

pour luy de vous voir occu-  
per une partie de ce Palais au-  
guste, & qu'il vous soit per-  
mis de formais de philosopher  
sous le Dais & dans la Pour-  
pre ! Mais avec quel étonne-  
ment remarque-t-il que le Fils  
& l'Heritier de son cher Mai-  
stre, & de son magnifique  
Bienfaicteur, a bien voulu  
prendre après luy la qualité  
de Protecteur de l'Academie  
Françoise, & se declarer par  
un pur effet de l'amour des  
Lettres, le Successeur d'un de  
ses Sujets ? N'est-ce pas par un  
effet de ce mesme amour qui

## 492 MERCURE

ne s'éteindra jamais en son cœur, que s'intéressant à l'honneur de vos Elections, dont il vous laisse la liberté toute entière, il vous exhorte de jeter toujours les yeux sur des personnes d'un mérite le plus distingué, sans vous abandonner ny au torrent des brigues, ny au panchant de vos propres inclinations, & ne s'en est-il pas expliqué de la sorte, lors que le Scrutin de cette dernière Election luy fut présenté? C'est ainsi que l'autorité suprême, qui décide de tout absolument, & qui

ne

ne parle que pour estre obcé,  
veut bien vous declarer ses  
volontez, plutôt par manie-  
re de conseils qu'en termes de  
commandement, ce qui mar-  
que pour vous de certains  
égards qui vont, s'il faut ainsi  
dire, jusqu'à la delicatesse.  
Trouvera-t-on rien de pareil  
dans cette longue suite de Mo-  
narques, qui depuis plus de  
douze cens ans se sont assis  
sur le Trône des François?  
Il faut l'avouër, Messieurs,  
nos Ancestres ont eu peu de  
goût pour les exercices de  
l'esprit. Nos premiers Rois les

*Dec. 1691.*

**R**

## 194. MERCURE

ont totalement negligez. Les uns ont retenu long-temps je ne sçay quelle teinture de barbarie, qui n'a que trop paru par les cruantez qu'ils ont exercées sur leur propre Sang. D'autres, au contraire, se sont plongez dans une mollesse qui à la fin leur a esté fatale, & leur a fait perdre une Couronne dont leur fainctise les rendoit indignes. La premiere alliance des Armes & des Lettres a paru parmy nous, sous le regne d'un grand Roy & grand Empereur, dont les glorieuses inclinations au-

roient eu sans doute tout le  
 succès qu'on en devoit atten-  
 dre, si les guerres qui s'éle-  
 verent entre les propres En-  
 fans, n'eussent empêché ces  
 heurieuses semences de ger-  
 mer. D'ailleurs, la matiere  
 mesme de l'Eloquence n'e-  
 stoit pas encore bien dispo-  
 sée à produire de grands effets,  
 La Langue des François, à  
 qui je n'aurois pas osé pour  
 lors donner le nom de Lan-  
 gue Françoise, n'estoit com-  
 posée que d'un bon Alle-  
 mand & d'un méchant La-  
 tin, & que pouvoit-il sortir

# 196 **MERCURE**

d'excellent de ce mélange? Il estoit réservé à **LOUIS LE GRAND**, de bastir le Temple de l'Eloquence Françoise, qui est un Ouvrage d'autant plus admirable, que c'est un pur Ouvrage de la raison. Ce lieu cy, Monsieur, ne retentit que des loüanges de ce Prince, qui est l'Auteur de tant de merveilles, & en qui nous trouvons toutes les causes de nostre bonheur. Tantost on y celebre son nom sous le titre de Vainqueur perpetuel, tantost sous celuy de Legislateur. D'autrefois

# **GALANT.** 197

nous le regardons comme le Défenseur de la Religion, le Vangeur des Loix, l'unique Recours de l'innocence persécutée, l'infailible Support du mérite infortuné. Pénétrez de ses vertus nous en parlons incessamment, & nous n'en parlons qu'avec transport. Vous le verrez, Monsieur, toutes les fois que vous vous rendrez icy. Vous ne nous prendrez point au dépourveu. L'expérience vous fera connoître que **LOUIS LE GRAND** est le principal objet de nos entretiens,

R iij

## 198 MERCURE

& que tout ce qui ne nous parle point de luy, nous semble indigne de nous occuper.

M<sup>r</sup> Charpentier ayant cessé de parler, demanda selon la coutume, si aucun des Academiciens n'avoit rien à lire. M<sup>r</sup> l'Abbé de la Vau dit, que quoy que ce jour fust en quelque sorte entierement destiné au couronnement de M<sup>r</sup> Pavillon, il ne laissoit pas d'estre celuy des obseques de M<sup>r</sup> de Benserade, & qu'il croyoit que la Compagnie seroit bien aise d'entendre quelques Ou-

# GALANT. 199

vrages de pieté qu'il avoit faits dans les derniers jours que le mal dont il est mort avoit pû luy laisser libres. Il leur ensuite un Acte de foy, un Acte d'humilité, & la Paraphrase de l'Oraison dont se sert l'Eglise lors qu'elle prie pour le Roy. Ces petites Pieces de Poësie receurent l'aplaudissement qu'elles meritoient; & après cela le même M<sup>r</sup> l'Abbé de la Vau leur le commencement d'un Poëme de M<sup>r</sup> Perrault, intitulé, *La Creation du Monde*. On y trouva des Descriptions tres-

R iij

## 200 MERCURE

vives, & tout le monde demeura d'accord que son Auteur estoit né véritablement Poëte.

Il y a grande apparence que le mois prochain il se fera à l'Academie Françoisè une ceremonie de cette même nature, pour remplir la place de M<sup>r</sup> le Clerc, mort icy le 8. de ce mois. Il estoit natif d'Alby en Languedoc, d'où estant venu fort jeune à Paris, il s'y fit d'abord connoistre par une Tragedie, intitulée *Virginie*, qui eut un fort grand succès. Sa reputa-

tion s'augmenta par la traduction qu'il fit en Vers des cinq premiers Livres de la Jerusalem delivrée du Tasse. Le bruit de son mérite, & surtout de sa probité, luy acquit l'estime de quelques Seigneurs de la Cour, & les obligea à s'interesser dans sa fortune, en l'attachant à eux successivement par des liens utiles & agreables. La facilité de ses mœurs, & la bonne foy qu'il gardoit en toutes choses, luy firent beaucoup d'Amis. Il estoit un des anciens de l'Academie Françoise, & il s'y est distingué souvent

## 202 MERCURE

par la lecture de plusieurs Ouvrages de Poësie, qui ont fait honneur aux Assemblées qu'on a coutume de faire, toutes les fois qu'on reçoit quelque Académicien nouveau. Il s'est toujours attaché à remplir tous les devoirs d'honneste homme, d'Amy, & de bon Chrestien. Sa pieté redoubla sur tout dans ses dernières années, & le disposa à cette parfaite resignation qu'il a fait voir quand on luy a fait connoistre qu'il se devoit résoudre à mourir.

On ne peut s'acquitter avec

plus d'assiduité, de travail, & de vigilance, de l'employ de Secrétaire d'Etat du département de la Guerre, que fait M<sup>r</sup> de Barbésieux. Toutes mes paroles seroient inutiles pour le prouver, & l'on ne seroit pas obligé de m'en croire, si le Roy ne l'avoit marqué par des effets, en donnant à ce jeune Secrétaire d'Etat la pension de Ministre, ce qui doit luy faire esperer, que s'il continuë à travailler avec la même application, il parviendra à cette glorieuse dignité, si-tost qu'il sera plus avan-

## 204 MERCURE

cé en âge. Feu M<sup>r</sup> de Louvois son Pere, l'obtint à trente & un an. & l'on a peu vû de Ministres à cet âge, mais aussi a-t-on peu vû d'hommes s'acquitter d'un si penible employ avec des succès si glorieux & si surprénans. Je dis penible, n'y en ayant point qui demande un travail si assidu. quand on le veut faire dans toute son étendue, & avec tous les soins qui sont nécessaires dans ces hautes fonctions

La Vertu a de grands charmes, & elle se fait souvent

des Adorateurs de ceux mesmes qui s'oublent assez pour la vouloir attaquer. Un Cavalier estimé par son esprit, & par ses manieres, ainsi que par sa naissance, & ce qui est encore beaucoup plus considerable, devenu fort riche par la mort de son Ainé qui luy avoit laissé de grands biens, rencontra un jour une fort jolie personne chez une Dame de ses Amies, à qui il rendoit d'assez frequentes visites. C'étoit une Brune de fort belle taille, qui joignoit à une beauté piquante, quoy qu'irregu-

liere, tout ce qu'un esprit aisé a d'engageant pour ceux qui se sentent de la disposition à la tendresse. Dans tout ce qu'on luy disoit, ses réponses estoient vives, & pour peu qu'on l'entreteinst, elle laissoit échaper un enjouement naturel qui la rendoit tout aimable. Ces avantages estoient soustenus d'une grande modestie, & c'estoit assez que de la voir, pour estre persuadé que sa conduite étoit pleine de sagesse. Tout cela parut au Cavalier dans la conversation, où il la força d'en-

trer , & qu'il prolongea le plus qu'il luy fut possible. Après qu'elle fut partie , il parla fort long-temps d'elle , & ne pouvant s'empescher d'en faire l'éloge , il le fit avec des termes qui marquerent à la Dame qu'ils estoient l'effet d'un mouvement plus pressant , que celuy de rendre justice à la verité. La Dame loua son discernement & son bon goust , & après avoir exageré le merite de cette aimable personne , & luy avoir dit qu'il ne luy manquoit qu'une fortune proportion-

## 208 MERCURE

née à ses belles qualitez, elle ajouta que c'estoit à un homme comme luy de mettre le comble à ce que le Ciel avoit fait pour elle ; qu'ayant recueilly une Succession fort considerable , lors qu'il s'y estoit le moins attendu , il se montreroit vraiment genereux s'il vouloit luy en faire part en l'épousant ; que son choix ne pourroit manquer d'estre approuvé de tous ceux qui auroient le cœur bien fait , puis qu'il tomberoit sur une Fille de naissance , estimée de tout le monde, &

qui meritoit plus qu'aucune autre, qu'on s'interessast à la rendre heureuse; que luy estant obligée de sa fortune, elle n'auroit d'autre soin que de luy prouver par ses complaisances & par sa tendresse, que son cœur seroit véritablement à luy, & qu'en fait de Mariage, la droiture de l'esprit, l'egalité de l'humeur, & l'attachement à remplir tous ses devoirs, estoient ce qu'il falloit preferer à toutes choses. Le Cavalier repondit à son Amie qu'il se conduiroit volontiers par ses conseils, mais que s'a-

*Dec. 1691.*

S

gissant d'un engagement le plus important de toute sa vie, il estoit iuste qu'il con-  
nust un peu à fond ce que  
ses yeux luy avoient peint  
fort aimable, & que si pour  
acquérir cette connoissance  
elle vouloit bien luy donner  
accez chez la Demoiselle, il lui  
feroit voir, pourveu qu'il eust  
l'avantage de luy plaire, que  
son peu de bien ne seroit point  
un obstacle à ce qu'elle pou-  
voit se promettre de rendre  
amour qu'il se sentoit dispo-  
sé à prendre pour elle. La Da-  
me se chargea avec plaisir de

faire agréer ses visites à la Belle, qu'elle disposa à les recevoir avec l'agrément que méritoient les sentimens favorables qu'il faisoit paroistre. Elle estoit en quelque façon sous la conduite d'une Sœur Aînée bien plus âgée qu'elle, & qui estoit Veuve depuis quelque temps, & l'une & l'autre dependoit d'un Pere qui les faisoit subsister, ainsi que deux Fils qu'il entretenoit dans les études, de ce qu'il pouvoit tirer d'un Employ qu'il exerçoit, & dont les appointemens faisoient

## 212 MERCURE

route la fortune. Quoy que le Cavalier fust fort honnestre homme, & que la probité qui luy estoit naturelle servist de regle à toutes ses actions, l'envie de s'engager pour toujours luy faisoit moins souhaiter d'estre receu chez l'aimable Brune, que l'esperance de se faire un amusement agreable pour passer certaines heures, que beaucoup de gens semblent trouver de trop dans leur vie. Il estoit fort liberal. On luy disoit que la Belle n'avoit presque pas de bien, & il croyoit qu'en luy

faisant des Presens utiles, il viendroit à bout d'entrer dans sa confiance, & l'engageroit en se rendant nécessaire, à ne se pouvoir passer de le voir, sans qu'il fust besoin qu'il parlast de Mariage. Ses visites, quoy que fort frequentes, furent agréées, & il trouva dans l'une & dans l'autre Sœur, des honnestetez qui le charmerent. L'Ainée avoit beaucoup de vertu, & l'esprit bien fait, & comme elle souhaitoit avec passion l'établissement de sa Cadette, elle menageoit au Cavalier toutes

## 214 MERCURE

les occasions de l'entretenir en particulier, que la bienséance luy pouvoit permettre. Il reconnut dans cette jeune personne des sentimens élevez, & dignes de sa naissance. Malgré l'enjouement de son humeur, elle avoit toute la solidité d'esprit que font acquérir les longues années, & quoy qu'elle eust toujours une grande retenüe dans tout ce qu'elle luy disoit de plus obligant, il luy fut aisé de s'appercevoir en peu de temps, que quand il voudroit se déclarer, on luy repondroit favo-

rablement , mais son deſſein  
 n'eſtant pas de ſe haſter , il  
 s'empreſſa ſeulement à ſe ren-  
 dre familier avec la Belle , &  
 luy ayant fait des offres enve-  
 lopées qu'elle rendit inutiles,  
 en détournant la matiere ,  
 ſans vouloir l'entendre, il crut  
 en devoir venir aux effets d'u-  
 ne maniere galante , & qui ne  
 la puſt faſcher , afin de luy  
 faire voir qu'elle avoit en  
 luy un Amy à toute épreuve.  
 Un ſoir qu'il ſortit exprés  
 fort tard de chez elle , il  
 feignit de craindre d'eſtre  
 volé en s'en retournant chez

luy, & la pria de vouloir  
bien luy garder sa Bourse,  
où il avoit mis deux cens  
Louïs. Elle s'en chargea sans  
en faire aucun scrupule, & le  
lendemain elle receut un Bil-  
let, par lequel il luy marquoit  
qu'il estoit party pour un  
voyage de huit ou dix jours,  
dont il n'avoit pû se dispenser.  
Son argent qu'il luy lais-  
soit avec tant de confiance,  
luy fit connoistre qu'il avoit  
choisi ce temps à dessein de  
l'en rendre la maistresse, &  
elle en fut convaincuë, lors  
qu'à son retour luy ayant ren-  
du

du une fort longue visite, il prit congé d'elle sans luy en parler. Il estoit déjà dans l'antichambre, & s'en alloit fort content de ce qu'il sembloit qu'elle voulust bien ne se pas souvenir qu'elle eust sa bourse; mais elle avoit l'ame trop bien faite pour luy laisser cette joye. Elle courut après luy, & l'ayant prié de s'arrester, elle luy dit en riant qu'elle vouloit dormir en repos; que le dépost qu'elle avoit entre ses mains l'avoit trop inquiétée, sa cassette ne luy sem-  
blant pas un lieu assez seur

Dec. 1691.

T

## 218 MERCURE

pour en répondre, & qu'il contrast un moment tandis qu'elle iroit jusqu'en la chambre. Sa réponse fut qu'il avoit marqué une heure pour terminer une affaire, qui luy estoit de la derniere importance, & il sortit aussi-tost sans rien vouloir écouter de plus. La Belle ne le revit pas plutôt le lendemain, qu'elle luy montra sa bourse, & voulut qu'il la reprist. Il s'en défendit longtemps, & la conjura avec de grandes instances de vouloir bien la garder jusqu'à ce qu'il eust

besoin de son argent, en luy  
 laissant toutefois la liberté  
 toute entière de s'en servir,  
 s'il arrivoit qu'elle eust quel-  
 que emplette à faire ; mais il  
 ne put luy faire entendre rai-  
 son sur cet article. De quel-  
 que maniere qu'il pust tour-  
 ner la galanterie, elle se mon-  
 tra inébranlable sur le refus,  
 & mesme un peu fierement,  
 & après de longues contesta-  
 tions, il fut enfin obligé de  
 reprendre le depost. Il cher-  
 cha encore d'autres moyens  
 de luy faire des presens, mais  
 tous les efforts qu'il fit là-

Tij

## 220 MERCURE

dessus demeurèrent inutiles ;  
& l'estime que luy donna  
pour cette aimable Personne  
une vertu si peu ordinaire ,  
ayant redoublé sa passion , il  
eut pour elle l'attachement le  
plus tendre & le plus sincere  
qu'elle pouvoit desirer. Cepen-  
dant trois ou quatre mois s'é-  
tant écoulés sans qu'il eût pro-  
duit ce qu'on avoit sujet d'en  
attendre , la Sœur aînée le  
força de s'expliquer, en luy  
disant que son Pere , qui ap-  
prehendoit les mauvais con-  
tes , vouloit ou qu'il épousast  
sa Fille , ou qu'il renonçast

entièrement à la voir. Elle ajouta que pour ne le point surprendre, il l'avoit encore chargée de luy dire que s'il avoit dessein d'en faire sa Femme, il n'en devoit attendre aucune autre chose que la part qu'elle pourroit avoir à son bien après sa mort, ses affaires ne pouvant permettre qu'il luy fist aucune avance. La condition n'embarassa point le Cavalier. Il répondit de tres-bonne foy qu'il ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que ce mariage, & la pria seulement de faire en sorte

## 222 MERCURE

qu'on luy voulust bien accorder encore un mois avant que de luy parler de rien conclure, parce qu'il luy estoit d'une fort grande importance de voir quel succès auroit une affaire, dont de jour en jour il attendoit des nouvelles. La Belle ayant appris de sa Sœur ce qu'elle avoit dit au Cavalier, fit aller encore sa sincérité plus loin. Elle ajouta que la part que luy reservoit son Pere sur le bien qu'il laisseroit en mourant, n'estoit qu'une pure illusion; qu'il étoit si vray que s'il l'épousoit, il ne devoit

compter que sur la personne,  
 que comme, malgré tout son  
 enjoûment, elle avoit compris  
 dès ses plus tendres années  
 l'inutilité de ce qui nous flatte  
 le plus dans la vie; elle auroit  
 dès ce temps-là suivi le pan-  
 chant qui l'attiroit dans un  
 Monastere, si elle avoit eu  
 de quoy y pouvoir estre re-  
 ceuë; qu'elle vouloit bien luy  
 avouër, que cette vocation  
 ne s'estant point rallentie, elle  
 ne demetroit dans le monde  
 que parce qu'il luy estoit im-  
 possible d'en sortir, & que  
 quelque amour qu'il eust pour

## 224 MERCURE

elle, il ne devoit point estre jaloux des sentimens qu'elle luy marquoit, puis qu'il estoit juste que son cœur fust plus touché de Dieu que des hommes. Le Cavalier toujours plus charmé d'une si rare vertu, l'assura d'une tendresse qui l'obligeroit de contribuer toute sa vie à ce qui pourroit la rendre heureuse, & ayant continué à luy rendre encore ses soins quelque temps avec des témoignages d'amour extraordinaires, il tomba tout d'un coup dans un chagrin dont la Belle fut surprise. Elle

ne vouloir point luy dire d'abord ce qu'elle en pensoit, & le voyant plus reserve de jour en jour, & moins empresse à luy parler de sa passion, elle le pria enfin de ne luy point déguiser la cause du trouble qu'elle remarquoit dans son esprit. Le Cavalier soupira, & après luy avoir dit d'un ton à persuader la plus incredule, que tant qu'il vivroit elle seroit ce qu'il auroit de plus cher, il luy découvrit qu'estant né Cadet & avec fort peu de bien, il avoit esté à Rome, où des veuës qu'il avoit eues

## 226 MERCURE

pour des Benefices l'avoient obligé de se faire Abbé ; qu'il en avoit vaqué quelques-uns des plus importans , qu'on ne pouvoit posséder sans estre Sous diacre ; que sur l'assurance que ses Amis luy avoient donnée de les luy faire obtenir , il s'estoit soumis à prendre cet Ordre ; qu'aussi tost après ayant eu avis de la mort de son Aîné , il estoit revenu en France pour recueillir sa succession ; qu'il y avoit pris l'Epée , ne doutant point qu'on ne luy fist avoir la dispense de l'Ordre qu'il avoit pris, &c

qu'après plus d'une année de poursuites, on luy mandoit qu'on s'y estoit employé inutilement, & qu'il ne devoit jamais l'esperer, à cause qu'il avoit fait les fonctions de Sous-Diacre en plusieurs ceremonies de l'Eglise. Il luy dit ensuite que ce mauvais succès l'ayant fait rentrer en luy-mesme un peu serieusement, il avoit conçu aussi-bien qu'elle l'importance du salut, & qu'il estoit résolu entièrement de se rendre à son devoir en menant la vie d'un veritable Ecclesiastique; qu'il

## 228 MERCURE

ne pouvoit luy cacher que l'aimant fort tendrement, il ne verroit point sans déplaisir qu'un autre obtinst un bonheur où il ne luy estoit plus permis de prétendre, & que si la vocation duroit toujours, comme il avoit sujet de le croire, elle n'avoit qu'à luy nommer le Convent où elle voudroit entrer; qu'il se chargeroit du reste, & qu'il feroit là-dessus tout ce qu'on pouvoit attendre d'un parfait Amy. La Belle ayant fait paroître pendant son discours toute la tranquillité d'un es-

prit qui se possède, luy, répon-  
 dit avec des marques d'une  
 joye sensible, que si elle avoit  
 refusé obstinément jusque-là  
 tous les presens qu'il avoit  
 voulu luy faire, elle avoit cru  
 se devoir permettre cette fier-  
 té pour des choses qu'elle re-  
 gardoit comme purement du  
 monde, mais que s'agissant  
 de luy ouvrir une voye dans  
 laquelle elle avoit toujours  
 souhaité marcher, elle acce-  
 proit avec la plus forte & la  
 plus sincere reconnoissance ce  
 qu'il offroit de faire pour elle.  
 Je ne dis rien des louanges

qu'elle luy donna sur la resolution qu'il avoit prise. Il n'en differa l'execution que pour s'acquitter de sa parole. Sitost qu'elle eut choisi le Convent où elle avoit dessein de passer sa vie, après en avoir eu la permission de son Pere, il y porta une somme assez considerable pour la faire regarder comme bienfaitrice. Elle y prit l'habit peu de temps après, & il alla s'enfermer dans un Seminaire, où tous les soins furent de se préparer à recevoir l'Ordre de Prestre. Le temps où la jeune Religieuse

## GALANT. 231

devoir se rendre Professe, étant arrivé, il demanda à faire l'exhortation dans cette cérémonie. Comme on sçavoit qu'il l'avoit aimée fort tendrement, la curiosité attira une tres-grande assemblée. Jamais Discours ne fut plus touchant. Il tira des larmes de tous ceux qui l'entendirent. & fit naître mesme à quelques-uns l'envie de quitter le monde.

Je vous envoie une galanterie qui a esté faite pour Mademoiselle de la Guerre, dans laquelle on suppose que M<sup>e</sup>

## 232 MERCURE

de Eully luy écrit des Champs Elifées. L'Opera dont il est parlé dans cet Ouvrage, n'a pas encore esté représenté, mais il est trouvé digne de l'attention du Public, & ceux qui aiment la Musique, & qui s'y connoissent le mieux, demeurent d'acord que cette admirable personne travaille avec autant d'agrément que de science pour tout ce qui regarde le Chant.

GALANTIM 233

EPISTRE

DE MONSIEUR

DE LULLY

A MADEMOISELLE

DE LA GUERRE

Envoyée le jour de sainte Ce-  
cile par une Ombre , avec  
une Couronne de Laurier , ac-  
compagnée de jolis présens,  
enfermez dans une boîte, sur  
laquelle estoit cette inscription.

A LA PREMIERE

MUSICIENNE

DU MONDE.

**M**USE, je vous écris, des  
Isles fortunées,  
Decemb. 1691. V

## 224 MERCURE

On le voit revêtu de son plus bel  
AZUR,

D'un Printems éternel enchaîné les  
Années,

Et conserve toujours un air sain &  
pur.

Là la Terre riante étale dans ses Plai-  
nes

Un Tapis émaillé de toutes les cou-  
leurs,

Que par mille détours arrosent des  
Fontaines

Dont les bords sont parés des plus  
aimables fleurs.

Là, les bois toujours verts cachent  
sous leur feuillage

Un amas infini de voltigeans Oi-  
seaux,

Dont sans cesse on entend l'harma-  
nieux ramage

*Se mester au doux bruit des gazouil-  
lans Ruisseaux.*

**S**

*Là, les jeunes Garçons, & les ten-  
dres Fillettes*

*Dansent souvent ensemble aux fœ-  
lâtres Chansons,*

*Et formant un Concert d'agréables  
Musettes,*

*Vont bondissant sur l'herbe animés  
par leurs sons.*

**S**

*Là, l'appareil pompeux des plus su-  
perbes Tables*

*Offre tout à souhait pour les goûts les  
plus fins.*

*On y sert quelque fois des Mets si dé-  
lectables,*

*Qu'il n'en est point de tels, même  
aux Banquets divins.*

**V ij**

# 236 MERCURE

Au reste, on n'y connoist ny la triste  
Vieillesse,

Ny les Maux déplorables, ny les fa-  
cheux Soucis.

Au contraire, on y voit la badine Jeu-  
nesse

Toujours accompagnée & des Jeux &  
des Ris.

Ces beaux lieux, en un mot, sont les  
Champs Elizées,

Le séjour enchanté des biens les plus  
parfaits,

Où les Ames des Morts à vivre ap-  
privoisées

Sont si bien, que de là nul ne revint  
jamais.

Je vous dépeins ces lieux pour vous  
en faire envie,

# GALANT. 237

Seur que vous y viendrez, comme  
moy quelque jour;

Car tel est, tost ou tard, le destin de  
la vie

Que dans l'Urne fatale on a chacun  
son tour.

¶

De quelques biens pourtant que ce  
pays abonde,

Croyez-moy, n'allez point vous hâ-  
ter d'y venir.

Vivez, & conservez vos jours pour  
l'autre monde.

Puissent des jours si chers de long  
temps ne finir.

¶

Qu'ainsi soit. Permettez que je vous  
felicite

Sur un bruit qui commence à se res-  
pandre icy.

Quelques Musiciens, gens du pre-  
mier merite,

## 238 MERCURE

Vous offrent de leur part des Complimens aussi.



Da Train de l'Opera demandant des nouvelles

Aux Morsels depuis peu descendus icy bas ,

Ils m'en ont à l'envy debité des plus belles ,

Et m'ont dit que là haut vous faisez grand fracas.



Qu'on vantoit a la Cour , de mesme qu'a la Ville ,

Un Opera nouveau , que vous avez donné ,

Et quoy qu'on vous connast pour femme tres-habile ,

Que d'un si grand travail on étoit étonné.

L'entreprise , il est vray , n'eut ja-  
mais de pareille.

C'est ce qu'en vostre Sexe aucun Siecle  
n'a veu ,

Et puis qu'il devoit naistre une telle  
Merveille ,

En Regne de LOUIS ce prodige étoit  
deu.

**S**  
A ce fameux Heros j'eus le bonheur  
de plaire.

Il daigna de tout temps écouter mes  
Concerts.

Ce que j'ay fait pour luy , c'est à vous  
de le faire.

Vous devez succeder à l'honneur que  
je perds.

**R**  
Déjà ce Roy puissant connoist vostre  
genie.

## 240 MERCURE

Déjà plus d'une fois vous l'avez sçû  
charmer

Par les plus doux accords qu'enfante  
l'harmonie.

Et que faut-il de plus pour se faire  
estimer ?

§

C'est ce genie heureux, que hautement  
j'admire,

Qui seul peut dignement divertir ce  
Grand Roy.

L'effet justifiera ce que je viens de  
dire.

Sans doute le Public parlera comme  
moy.

¶

Muse, à la verité je rends ce témoi-  
gnage ;

Et pour vous confirmer un si sincere  
aveu,

J'ay voulu sur le champ vous envoyer  
un gage, Què

# GALANT. 241

*Qui de soy vaut beaucoup, encor qu'il  
couste peu.*

2

*C'est un petit Laurier, qui forme une  
Couronne.*

*D'un mérite parfait quel plus digne  
Ornement!*

*Cette marque d'honneur que je vous  
abandonne,*

*Temoigne assez pour vous mon ap-  
plaudissement.*

S

*Je vois l'illustre Chef des Filles de  
Memoire*

*Prest à vous couronner sur le sacré  
Vallon;*

*Mais enfin, si j'en crois ce qu'on dit  
à ma gloire,*

*L'estime de Lully vaut celle d'Apol-  
lon.*

Dec. 1691.

X

## 242 MERCURE

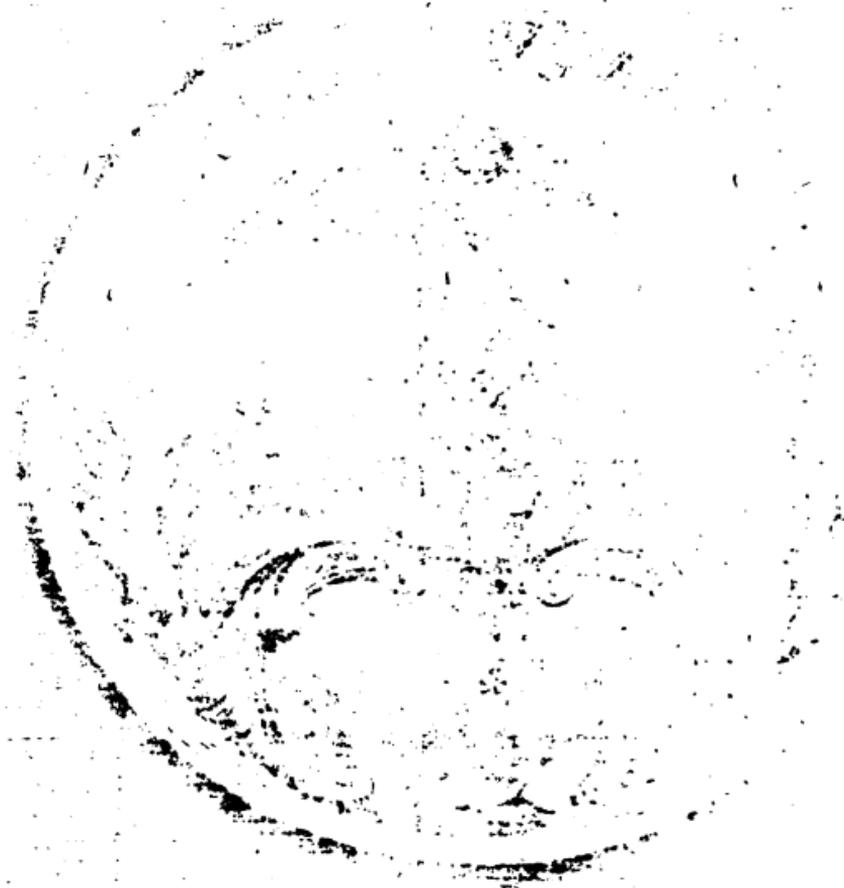
**S**  
Ce soir, pour célébrer nostre commune  
Feste,  
Nous devons largement boire à vostre  
santé,  
Orphée, Amphion, Moy, Trio d'Om-  
bres honneste.  
Nous esperons aussi que de votre  
costé  
Vous nous ferez raison vostre Cour-  
ronne en teste.

**R**  
Escrit aux Champs Eliziens  
Le grand jour des Musiciens.

Je vous envoie une Me-  
daille qui a esté frappée sur  
les Victoires remportées par  
sa Majesté l'année dernière.  
Elles le firent appeller à juste



*Thomae fecit*



# GALANT. 243

titre Vainqueur sur Terre & sur Mer , puis qu'après la Bataille de Fleurus il vainquit les Flotes d'Angleterre & de Hollande , unies contre nous, & que ce Triomphe fut suivi des avantages qui nous demeurèrent dans le Combat donné proche de Staffarde. Ces actions qui sont dignes d'une éternelle memoire , ne doivent pas estre seulement gravées sur le Cuivre , mais sur le Bronze , & sur tout ce qu'il y a de plus durable pour les transmettre à la Posterité la plus reculée , s'il est possi-

X ij

## 244 MERCURE

ble que ceux qui viendront plusieurs Siècles après nous, donnent croyance aux Prodiges que nous avons peine à croire nous-mêmes, quoy que nous en foyons tous les iours Témoins.

Tout Aveugle qu'est le Sçavant M<sup>r</sup> de Comiers, il ne laisse pas d'écrire toujours, & ce qu'il écrit fait connoître que son esprit est fort éclairé. Voicy l'Extrait d'une de ses Lettres à une personne de vôtre Sexe, qui a esté convertie nouvellement par ses soins. Il prend occasion de ce que ie

# GALANT. 245

vous manday il y a deux mois d'une Ceremonie observée dans la Synagogue d'Amsterdam , pour parler d'une de nos Festes les plus solemnelles, que l'Eglise a de coustume de celebrer tous les ans le 8. de ce mois.

## LETTRE

DE M<sup>r</sup> DE COMIERS.

**V**ous avez fait, Madame, une judicieuse remarque sur la solemnité que les Juifs d'Amsterdam firent le 8. Octobre dernier dans leur Sinagogue, en

X iij

246 **MERCURE**

presence du Rabin Envoyé du Roy de Maroc. On celebroit la memoire de la Pomme mangée par Adam à la sollicitation d'Eve, dans le Paradis terrestre. Les plus animez de l'esperance de la venue de leur pretendu Messie, tenoient en leur main une Pomme d'Orange, avec une Palme ornée de petits rubans de la mesme couleur de ce fruit. Vostre pensée n'est pas éloignée de la mienne lors que vous croyez que les Juifs prennent le Prince d'Orange pour leur Messie. En effet, le dessein de ce Roy frappé au coin de la Rebellion n'est au-

## GALANT. 247

tre que d'abolir la Religion Chrétienne. Il est l'ennemy déclaré de l'Eglise Catholique ; il ruine aussi l'Eglise Anglicane & la Presbyterienne , pendant qu'il tasche à s'acquérir du credit auprès de ceux qui font profession du Mahometisme. Voila justement par quels degrez il espere restablir le Judaïsme.

Vous voulez bien qu'après cette Solemnité Juifve faite à Amsterdam , je vous parle d'une Feste Chrestienne , celebrée dans le College d'Harcour par la Nation Normande , qui revient encore au sujet de la Pomme mangée par

X iij

## 248 MERCURE

*Adam dans le Paradis terrestre. C'est la Feste de l'immaculée Conception de la Vierge, que j'ay toujours creüe & prêchée pendant vingt ans, fondé principalement sur l'Ordonnance divine, qui porte Sentence de mort contre celuy qui maudira son Pere ou sa Mere. Ainsi le Verbe Incarné n'a pû laisser tomber sa Mere dans la malediction du Peché originel.*

*L'Immaculée Conception ne dit autre chose que l'exemption de ce peché, que nous contractons dans nostre naissance. Calvin le fait consister dans la pente au*

peché actuel. Plusieurs Modernes se fondant sur ce qu'Adam n'est pas seulement le Chef physique de tout le Genre humain, mais encore le Chef moral, disent que le Peché originel n'est que l'imputation que Dieu fait du péché d'Adam à tous ceux qui en descendent, ne pouvant s'imaginer que la matiere de nos Peres dont nous tirons nostre estre corporel, soit capable de péché, & puisse apporter quelque tache à nostre Ame, laquelle ne peut sortir souillée de la main du Createur; mais il s'en faut tenir à la décision de l'Eglise, qui porte que le

## 250 MERCURE

peché originel n'est autre chose que la privation de la justice originelle.

M<sup>r</sup> le Bailly, Docteur de Sorbonne, prononça le Panegyrique de la Vierge en fort beaux Latin, & prit pour texte les paroles de Saint Paul aux Collossiens Chap, 1. Je vous prefche un Misterere qui a esté caché jusques à cette heure dans tous les Siecles, & tous les âges qui ont precedé, & qui maintenant a esté découvert à ses Saints. Ce que le grand Apostre preschoit de l'Incarnation du Sauveur du

Monde, il l'appliqua au *Mis-  
tere* de l'Immaculée Conception  
de sa Mere, qui ayant esté in-  
connu pendant les douze pre-  
miers Siecles, a esté reconnu de-  
puis d'une voix publique par  
tous les Chrestiens, & enfin ap-  
prouvé par l'Eglise qui en fait  
une Feste solemnelle.

Pour mieux établir ce *Mis-  
ter*, & le mettre dans son plus  
grand jour, voicy les raisons qui  
semblent s'y opposer, & d'autant  
que les *Objections* les plus fortes  
font celles qu'on tire des passages  
de la Sainte Ecriture, je m'en vais  
les rapporter accompagnez de leur

252 **MERCURE**

*explication. Job a dit qu'un  
Enfant mesme d'un jour, n'est  
pas exempt de souillure, &  
Saint Paul parle dans le mesme  
sens lors qu'il dit, que nous  
naissions Enfans d'ire & de co-  
lere. Il donne ailleurs la raison,  
quand il prononce que tous ont  
peché en Adam. Mais ces  
passages n'ont rien d'assez fort  
pour combattre le *Mistere* de  
l'*Inmaculée Conception*, revelé  
dans ces derniers Siecles, car cela  
ne se peut entendre que de ceux  
dont la volonté fut moralement  
enveloppée dans la volonté d'A-  
dam, Dieu ayant de toute Eter-*

nité séparé de la volonté d'Adam,  
 la volonté de Marie pour être  
 la Fille créée du Pere, l'Épouse  
 du Saint Esprit, & la Mere  
 du Verbe incarné, ayant ainsi  
 par un Privilege special fait de  
 grandes choses en faveur de Ma-  
 rie, la preservant du peché  
 originel, car autrement le Saint  
 Esprit n'auroit pû dire dans le  
 Cantique des Cantiques, tota  
 pulchra es, c'est à dire, mon  
 Épouse, vous estes toute bel-  
 le. Et comment Marie, l'É-  
 pouse du Saint Esprit, auroit-  
 elle esté toute belle, si elle eust  
 esté souillée du peché originel?

254 **MERCURE**

*Quoy, le Verbe incarné auroit eu pour Mere une Creature qui du moins lors de sa Conception auroit esté sujette du Demon? Et n'est-il pas dit, avant qu'elle eust esté conceuë, qu'elle luy ecraseroit la teste?*

*Quant aux Peres de l'Eglise, il est vray qu'ils ont ignoré ce Mystere de l'Immaculée Conception, puis qu'ils ont eu un sentiment contraire. Saint Augustin dans son cinquiesme Livre contre Julien le Pelagien, dit que la seule Chair de J. C. est exempte de tout peché. Sola Christi Caro non est peccati Caro. Sr.*

*Fulgence & St. Anselme sont de mesme sentiment. Albert le grand St. Thomas, l'Ange de l'Escole, & St. Bonaventure se sont formellement declarez contre l'Immaculée Conception, & St. Bernard surnommé le Devot de la Vierge, écrit aigrement aux Chanoines de Lyon, leur reprochant d'avoir introduit la Feste de l'Immaculée Conception. Voi- cy ses termes Miramur satis quod visum fuerit hoc tempore quibusdam novam inducere celebritatem, quam Ecclesia vetus nescit, non probat ratio, non commen-*

## 256 MERCURE

dat antiqua traditio.

Tous ces Passages des Peres n'ont rien d'assez fort contre le *Mistere de l'Immaculée Conception*, qui n'estoit point encore revelé à l'Eglise de leur temps, outre qu'on les peut facilement expliquer. En effet, puisque la Foy nous apprend que la Chair de J. C. est la Chair de Marie, *Caro Christi est Caro Mariæ*, *Saint Augustin* & les autres Peres ont eu fort grande raison de dire que *sola Christi Caro non est Peccati Caro*, que la seule Chair de J. C. qui est la Chair de Marie, est exempte de toute souillure. Si

ces Peres vivoient dans cet heureux siecle, où ce Mistere a esté reconnu, on les entendroit par tout prescher l'Immaculée Conception avec la mesme force, & la mesme vivacité d'eloquence qu'ils employoient pour soustenir les autres Misteres de nostre Religion, car ils auroient à present la mesme déference qu'ils ont toujours eüe pour l'autorité du Saint Siege; & pour cela, il suffit d'apporter l'exemple de S. Bernard, qui après avoir aigrement repris les Chanoines de Lyon d'avoir de leur autorité privée établi la Solemnité de l'Immaculée Con-

Dec. 1691.

Y

## 258 MERCURE

*ception, finit sa Lettre par ces beaux termes. Romanæ Ecclesiæ authoritati atque examini totum hoc reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus iudicio emendare. Je soumetts, disoit ce grand Saint, tous mes sentiments à la decision du St Siege, & si i'ay dit quelque chose qui s'y trouve contraire, ie suis prest de le retracter, Quant à l'autorité de l'Eglise, elle est formellement pour ce Ministère. La Sacrée Faculté de Sorbonne en l'année 1387. condamna Jean de Montaillon, Jacobin, qui avoit osé soustenir que l'Im-*

maculée Conception estoit un Dogme contraire à la Foy.

Le Concile de Basle en 1438. après un Examen d'une année entiere, & après avoir consulté tous les plus Sçavans de la terre, prononça que l'Immaculée Conception de Marie estoit conforme à la Foy; qu'il la falloit croire & en solemniser la Feste; ce que le Concile de Florence n'a pas desaprouvé; & parce que quelques Thomistes n'obeissant pas au Concile de Basle, y avoient esté traitez comme Heretiques par ceux qui suivoient la saine Doctrine de Scot, le Pape Sixte

Y ij

## 260 MERCURE

IV. prononça Anatheme contre ceux de l'un & de l'autre party qui se traiteroient d'Heretiques, & donna mesme des Indulgences à ceux qui assisteroient à l'Office de l'Immaculée Conception. Le Concile de Trente confirme les Constitutions de ce Pape, & ordonne de les suivre. Les Papes Paul V & Gregoire XIII. ont deffendu de prescher contre l'Immaculée Conception.

Le Mystere étant à present manifesté aux Saints, il faut non seulement le croire & l'enseigner, mais encore en solemniser la Feste. La maniere la plus

# GALANT. 261

agreable à Dieu & à la Vierge,  
est d'apporter un cœur exempt  
de la souillure du Peché Actuel  
aux pieds des Autels du Verbe  
Incarné, dont la Mere a esté  
preservée du Peché Originel.  
Je suis vostre &c.

On a perdu depuis peu un  
saint Religieux dans la per-  
sonne du Pere René de Saint  
Albert, Carme du Convent  
dit des Billettes. Il est mort  
âgé de quatre-vingt-deux ans.  
Ses jours estoient pleins, &  
ses exemples paroissoient en-  
core nécessaires. Il estoit allié

## 262 MERCURE

aux premières Maisons de Bretagne, & Oncle de M<sup>r</sup> le Marquis de Tizé, de Madame la Presidente de Cornuliers, de Madame la Comtesse des Nutumieres, & de M<sup>r</sup> de la Ville-gontier, Gentilhomme d'une distinction particulière, & Senéchal de Fougères, mais quelque brillante que fust sa naissance, sa vertu estoit encore plus recommandable. Toutes ses inclinations se portoient au bien, & il le pratiquoit avec plaisir. La charité sembloit estre née avec luy, & il en a donné des

## GALANT. 263

marques jusques à sa mort. L'étendue de son esprit le fit choisir à la sortie de ses études pour Professeur de Philosophie & de Theologie, & par l'ascendant de son merite il ne tarda pas à remplir les plus considerables emplois de son Ordre. Plusieurs Provinces l'ont demandé pour présider à leurs Assemblées en qualité de Commissaire general, & il s'en est toujours acquitté avec zele, avec prudence, & avec douceur. Il a dignement soutenu dans sa Province les Charges de Provincial & de

## 264 MERCURE

Prieur des Convents de Paris, de Rennes, de Nantes, d'Angers, d'Orleans, & mesme plusieurs fois. Dieu l'avoit gratifié de ces rares talens qui reglent les consciences, & qui les reglent selon la Loy & les Preceptes. Il avoit un admirable discernement des esprits, & il le fit assez connoistre dans une direction fort delicate. Cette conjoncture luy procura la connoissance de Mr l'Evesque de Meaux, & depuis ce moment ce grand Prelat luy a toujours donné des marques de son estime.

Voicy

# GALANT. 265

Voicy comme il a écrit au  
Pere Marc de la Nativité,  
Prieur des Carmes dits Billet-  
tes. *Le Serviteur de Dieu s'en  
est donc allé en paix. J'ay esté  
bien inspiré de l'aller voir avant  
mon départ ; & en luy disant le  
dernier adieu, j'ay receu les der-  
nieres marques de son amitié, &  
les derniers conseils de sa pru-  
dence consommée. C'estoit un  
hōme qui ne travailloit qu'à  
s'unir à Dieu, & à y unir tous  
ceux qui l'approchoient. Ce fruit  
estoit meur pour le Ciel &c.*  
Je n'ay rien à ajoûter au té-  
moignage d'un Prelat aussi

Dec. 1691.

Z

## 266 MERCURE

éclairé que M<sup>r</sup> de Meaux.

Nous avons aussi perdu Messire Jean-Baptiste de Selve, Seigneur de Viliers-le-Chastel, Cromieres & Cerny. Il avoit esté receu Procureur General en la Cour des Monnoyes en 1674. & a servy depuis ce temps-là Sa Majesté fort assidûment, dans toutes les occasions sur le fait des Monnoyes, ce qui luy avoit fait acquérir l'estime du Conseil. Il estoit Fils de Jean-Baptiste de Selve, S<sup>r</sup> de Cromieres, Capitaine d'Infanterie, & Petit-Fils de Jean de

# GALANT. 267

Selve, S<sup>r</sup> de Cromieres, Chevalier de l'Ordre du Roy. Son Bisayeul, Georges de Selve, S<sup>r</sup> de Cromieres & de Viliers le-Chastel, avoit eu pour Pere Lazare de Selve, S<sup>r</sup> de Cromieres, que l'on envoya Ambassadeur vers les Suisses. Son Quart-Ayeul Jean de Selve, fut President au Parlement de Bordeaux en 1514, ensuite premier President du Senat de Milan, & Vice-Chancelier de ce Duché. On le fit après ce la premier President au Parlement de Normandie, & en 1521. premier President au Par-

Z ij

## 268 MERCURE

lement de Paris. On le mit au nombre des Ambassadeurs envoyez en Espagne pour la delivrance du Roy François I. Il y maintint les interests de la Couronne avec force, & François I. revint en France. Cette Famille de Selve qui porte d'azur à deux faces onnées d'argent, prit alliance à la Maison de Canillac il y a plus de deux cens ans. Il y a eu un Fabien de Selve Chevalier, qui se signala beaucoup du temps de Saint Louïs. Il vivoit en 1451. M<sup>r</sup> de Selve qui vient de mourir, laisse un Frere

Capitaine au Regiment de Picardie , qui a rendu de grands témoignages de valeur en plusieurs occasions.

Je vous appris il y a un mois que Messire Charles-François de Montholon , Seigneur d'Aubervilliers près Paris, Conseiller au Grand Conseil, avoit esté nommé premier President au Parlement de Rouën, en consideration de ses services , & de ceux de ses Ancestres. Il en prêta le serment ces jours passez, entre les mains de Sa Majesté , & la connoissance qu'on a de

Z iij

## 270 MERCURE

ses grandes qualitez , ne laisse point à douter qu'il ne remplisse tres-dignement les fonctions de cette importante Charge. Puis que vous voulez que je vous parle un peu en détail de sa Famille, je vous diray qu'il est Fils de François de Montholon , mort Doyen des Avocats du Parlement de Paris , où il avoit paru avec une grande réputation , & ne Marie Lanier , Fille de René Lanier , Avocat General au Grand Conseil. Son Ayeul Jean de Montholon , Seigneur d'Aubervilliers , avoit

# GALANT. 271

épousé Louïse Colin , Fille  
d'un Conseiller au Parlement,  
& son-Bisayeul , François de  
Montholon, Garde des Sceaux  
de France sous Henry III qui  
estoit à l'ouverture des Etats  
de Blois , prit alliance avec  
Geneviève Chartier , d'une  
Famille dont estoit Guillau-  
me Chartier , Evesque de Pa-  
ris, & Alain Chartier , si re-  
commandable par ses Ecrits ,  
& Secretaire du Roy Char-  
les VII. Son Trisayeul Fran-  
çois de Montholon, Avocat  
General , puis President à  
Mortier au Parlement de Pa-

Z iiij

## 272 MERCURE

ris, & ensuite Garde des Sceaux de France sous François I. qui eut pour Femme Marie Boudet, Niece de Michel Boudet, Evêque & Duc de Langres, Pair de France, fut Fils de Nicolas de Montholon, Avocat General au Parlement de Bourgogne sous Louis XII. & de Jeanne Chappet, Fille du Lieutenant General d'Autun. Cette Famille porte *d'azur au Belier d'or, surmonté de trois Roses de mesme, posées en chef*, & tire son origine de Bourgogne, où elle a possédé la Chastellenie &

Seigneurie de Montholon, près d'Autun, dès l'année 1326. plusieurs de ceux qui en sont, s'estant signalez dans les Armées de nos Rois, & entre autres Tristan, Seigneur de Montholon, qui fut tué à la Bataille d'Azincourt. Il y a eu de cette mesme Famille, Guillaume de Montholou, Cardinal en 1350. mort en 1355. Les Branches Cadettes sont demeurées en Bourgogne, & ont donné plusieurs Presidents, Conseillers, & Avocats Generaux au Parlement de Dijon, & un Ambassadeur en Suisse.

## 274 MERCURE

M<sup>r</sup> de Massol vient d'estre receu Avocat General de la Chambre des Comptes de Paris. Il est Fils de M<sup>r</sup> de Massol, ancien President en la Chambre des Comptes de Dijon. Son Ayeul & son Bisayeul, ont aussi esté Presidents en la mesme Chambre. Cette Famille a donné divers Conseillers au Parlement de Bourgogne, & porte d'or à l'Aigle éployé de sable, coupé de gueules au dextrochere armé, tenant une masse mouvante d'une nuée d'argent à fenestre.

Je vais vous donner une nouvelle que je suis persuadé que vous apprendrez avec plaisir. Je vous ay ouy dire plusieurs fois que vous aviez pris tant de satisfaction à lire l'Histoire du Comte Hippolite de Douglas, les Memoires, & le Voyage d'Espagne, que vous souhaiteriez que le public eust souvent des Ouvrages d'une plume si delicate. La mesme personne en vient de donner un en trois volumes, qui ne voit le jour que d'aujourd'huy. C'est l'Histoire de *Jean de Bourbon, Prince*

## 276. MERCURE

*de Carency.* Madame la Duchesse, & Madame la Princesse de Conty en ayant vû le commencement, en jugerent d'une maniere si avantageuse, qu'elles marquerent l'empressement de la voir parfaite. Les souhaits de ces Princeses pouvant passer pour un ordre, on a fini cette Histoire. Je ne sçay si vous sçavez qu'elle est d'une Femme de qualité. C'est ce qui doit en faire beaucoup attendre, puisque lorsque les Dames s'élevent au dessus de leur Sexe, par des Ouvrages d'esprit, elles ne font jamais

rien de mediocre. Cela fait voir qu'elles iroient loin, si elles s'appliquoient à l'étude ainsi que les hommes. Ce qui doit encore vous prevenir favorablement pour cet Ouvrage, c'est que les Personnes de qualité ont un certain air, & un certain bon goust dans tout ce qu'ils font, qui ne peut jamais manquer de plaire, & qu'il est difficile d'attraper. Le Livre dont je vous parle étant aussi nouveau que je viens de vous marquer, vous jugez bien que je n'ay pas eu le temps de le lire, estant trop

## 278 MERCURE

occupé au travail des Articles nécessaires pour achever cette Lettre. Cependant je croy vous en devoir dire du bien, & vous le pouvoir dire justement. Quand plusieurs ouvrages d'une mesme personne, ont esté receus avec applaudissement, & que ces applaudissemens ont paru justes, on peut bien, si l'on continue de travailler, faire des ouvrages moins agreables les uns que les autres, selon la diversité & la beauté de la matiere, & qui ne soient pas d'un goust general, parce qu'il

est mal-aisé qu'un mesme ouvrage satisfasse tous les goûts qui sont toujours differens selon les divers genies, mais il est comme impossible que l'on puisse rien faire qui n'ait des beautez, & je pourrois même dire qui ne soit entièrement bon, toute l'eau d'une mesme Source estant toujours également bonne. Ces trois Volumes se vendent au Palais chez le S<sup>r</sup> Barbin, & chez la Veuve Guerout.

Il n'y a jamais eu d'exemple qu'aucun Souverain ait entretenu presque un Royau-

## 280 MERCURE

me entier , d'habits , d'armes ,  
de munitions de guerre , &  
en partie de pain & de vin ,  
pendant trois années ; & sur  
tout lorsque ces choses ne  
pouvoient estre envoyées que  
par mer , & avec de si grosses  
escortes , que les Armées Na-  
vales de France estoient moins  
considerables sous les autres  
regnes , que ces escortes feu-  
les. Elles ont passé & repassé  
pendant le temps que je viens  
de vous marquer , d'une ma-  
nière tout-à-fait glorieuse  
pour la France , puisque les  
deux plus fières Nations sur

la mer, & qui s'en estoient attribué l'Empire, n'ont pû y mettre obstacle, & ont esté pendant tout ce temps spectatrices de la puissance du Roy. Enfin l'affaire d'Irlande s'est terminée, & quoy que ce Royaume soit demeuré au Prince d'Orange, la guerre qui s'y est faite ne laisse pas d'estre avantageuse au Roy, si on regarde la situation de ses affaires dans la guerre presente. Il a empesché pendant trois années que les meilleures troupes du Prince d'Orange ne grossissent les armées

*Dec. 1691.*

*A a*

## 282 MERCURE

qui devoient envahir la France. Les maladies en ont fait perir la plus grande partie pendant la premiere année, & les Sieges & les Batailles ont beaucoup fait diminuer le reste. Le Marschal de Schomberg y a péri, ce fameux General qui connoissoit si bien la Flandre, & qui auroit pû y servir le Prince d'Orange fort utilement, & auroit peut-être empêché par les grandes lumières qu'il avoit dans le mestier de la guerre, que le combat de Fleurus ne se fût donné. En-

fin , la guerre finit en Irlande quand le Prince d'Orange n'y a plus de bonnes troupes, & qu'il a perdu l'année dernière au Siège de Limeric tout ce qu'il avoit de braves François réfugiés, qu'il exposoit à tous les assauts, les croyant plus intrépides, & voulant épargner les Anglois. Ainsi il a défait le Roy de tous ceux qui estoient capables d'entretenir des intelligences en France, & qui par la bravoure naturelle aux François, & par les leçons qu'ils avoient prises en France dans le mestier de la

A a ij

## 284 MERCURE

guerre , pouvoient apprendre à vaincre aux Errangers qui combattoient avec eux , & rendre aux troupes du Roy les Victoires plus difficiles. Outre tous ces avantages , le Roy tire encore d'Irlande treize ou quatorze mille Irlandois , & ces troupes doivent estre bonnes puis qu'elles viennent de leur plain gré , & qu'elles sont animées du zele qu'inspirent la fidelité , la belle gloire , & la veritable Religion. Il est constant que le Prince d'Orange n'en scauroit tirer autant d'Irlande ,

parce qu'il est obligé d'y en laisser beaucoup pour garder des Peuples, dont la plupart ne reconnoissent sa domination que par force, & ne le regardent que comme un Usurpateur. Jamais aucune Histoire n'a parlé de ce qui est arrivé en cette occasion. S'il avoit eu des Vaisseaux pour transporter tous les Irlandois, & les faire vivre dans le trajet, qui se trouve quelquefois fort long à faire quand on n'a pas les vents favorables, on auroit vû toute une Nation passer chez une autre. J'ay vû

## 286 MERCURE

des Lettres qui assurent qu'il n'est pas passé en France le quart de ceux qui s'étoient proposé d'y venir. Ce grand nombre a fait qu'on a esté obligé de mettre à bord plusieurs Invalides , pour faire place aux autres ; mais comme estant à terre ils n'auroient pas trouvé de quoy subsister , on leur a donné à tous des vivres ; ce qui a achevé de leur gagner le cœur, & comme les Troupes avoient beaucoup de nécessité en arrivant à la coste de la riviere de Limeric pour s'embarquer , on leur a aussi

envoyé une partie des vivres qui estoient sur les Vaisseaux du Roy , afin de fournir à leur subsistance. Il est encore demeuré des Bastimens dans la riviere de Limeric pour prendre des troupes , qui selon toutes les apparences , doivent estre arrivées à Brest , & le genereux Salsfield après avoir refusé tous les avantages que le Prince d'Orange luy a voulu faire, est demeuré pour attendre le reste de ces mêmes troupes , & a voulu ne s'embarquer que le dernier. On a embarqué six pieces de canon

## 288 MÈRCURE

de fonte qui estoient dans Li-  
meric , de vingt-quatre livres  
de bale , & deux mortiers.  
Pendant le trajet d'Irlande en  
France , les Officiers des Vail-  
seaux François ont nourry à  
leurs tables les Officiers Irlan-  
dois qui estoient sur leurs  
bords , & les Officiers des  
Vaisseaux Anglois qui ont  
amené des troupes , suivant  
les articles de la capitulation ,  
ont reçu de riches presens de  
la part du Roy , & ont esté  
traitez par les François avec  
toutes les honnestetez imagi-  
nables. Je vous entretiendray  
du

débarquement qui s'est fait à Brest avec tout l'ordre qu'on pouvoit attendre ; les Hôpitaux ayant esté mis à terre les premiers Je vous feray part aussi de tout ce qui se sera passé au Voyage du Roy d'Angleterre qui est allé faire la Revuë de toutes les Troupes arrivées à Brest , & leur donner la consolation de leur faire voir leur Roy pour qui ils ont une fidelité si inébranlable, que plutôt que d'y manquer , ils ont abandonné leur Patrie , leurs biens , & leurs Parens , & viennent exposer

*Dec. 1691.*

Bb

leur vie pour son service , & pour la defence de la veritable Religion. Ainsi les Allies ne sçauroient soutenir avec iustice , que la Guerre qui est auiourd'huy allumée en Europe , ne soit pas une Guerre de Religion , lors que la Religion fait que tant de Peuples quittent leur Patrie.

Le vray mot de l'Enigme du mois passé , estoit l'*Anagramme* , & ceux qui l'ont expliquée sur ce mot sont M<sup>rs</sup> Bonnard de l'Hostel du Questnoy , Place Royale , Du Bocage l'aspirant Bernard & Go-

dard ; Therraut de la Cosson-  
niere , Chanoine de l'Eglise  
Royale de St. Pierre du Mans ;  
l'Abbé de Lémoncourt , les  
cinq Heros de la belle Gou-  
verneur , les deux inseparables  
Coquets du mesme lieu ; de  
Fossecave , Le beau Marquis  
de Levenet ; le Directeur &  
Electeur des Conferences ga-  
lantes de l'Hostel Ducloth-  
que ; le grand Arquois de la  
ruë St. Jean de Beauvais près  
la Place Maubert ; le Beau  
Rosconnet , & l'Impitoyable  
petite Brune de Rennes ; le  
Voisin de Jaquemart ; la plus

Bb ij

## 292 **MERCURE**

aimable des Belles du Marais ;  
Vieille ruë du Temple , la  
Charmante Boucher de la ruë  
des Quatre-Fils ; la plus Bril-  
lante des deux Sœurs du bout  
de la ruë de la Marche près le  
Boulevard ; la voisine de l'Or-  
vietan ; & sa Clair-voyante  
amie ; La discrète Maulmont  
du Cul de sac de St. Marcial,  
& son aimable Voisine , la  
Triomphante Beaubourg de  
la ruë aux Feves ; l'Obligean-  
te du Quay des Augustins ,  
les neuf Muscs de Lanrus ;  
la Jeune Diane du Quay de  
Treguier.

L'Enigme nouvelle que  
vous allez lire, est de M<sup>r</sup> du  
Hamel de l'Hostel de Lyon-  
ne.

## ENIGME.

**J**E suis fort menue en ma Taille.  
Fuge si c'est une beauté;  
Comme j'inspire la fierté,  
Je hante fort peu la Canaille.

**S**  
Je suis de moy-mesme immobile,  
Et fais porter respect aux Rois,  
Je fais executer leurs Loix,  
Et je rens le plus sain, debile.

**?**  
Par moy le Crime a son salaire,  
Et si je plais aux Turbulens  
Qui se declarent mes Galans,

Bb iij

## 294 MERCURE

*Beaucoup d'autres ne m'aiment guere.*

‡  
*Quoy que l'on me donne une Garde,  
Qui m'observe, & me suit partout,  
Je n'en viens pas moins bien à bout  
Des desseins où je me hazarde.*

Je vous envoie une Chan-  
son nouvelle que vous trou-  
verez du temps, & propre à  
chanter à Table.

### AIR NOUVEAU.

**M** *Augré les Huguenots, & le  
Prince d'Orange,  
Je faisons en paix la Vendange;  
Nostre bon Roy defend nostre  
raisin*

*Il ont biau ly faire la Guerre ,  
Il ne feront morguié que de lian toute  
claire,*

*Et non , je feron de bon vin.*

Vous auriez esté surprise avant le regne du Roy, si au milieu de l'Hiver , & pendant une forte gelée , je vous avois envoyé la Relation d'un Siege , & mandé la prise de la Place , mais d'une Place, non seulement estimée imprenable , mais qui sembloit ne pouvoir estre assiégée dans cette rude saison , à cause de sa situation sur les plus hautes Montagnes, & les

Bb iiiij

plus escarpées , & dans un lieu où les plus intrepides n'oseroient presque affronter les Neges. Cependant c'est Monmelian ; c'est cette Place redoutable que les Armes du Roy viennent de prendre en presence des Troupes Imperiales, de celles de Baviere, & de celles de Savoye , & malgré tous les subsides , & toutes les Instructions du Prince d'Orange , qui est l'intelligence qui fait mouvoir tant de bras & tant de Princes Chrestiens à la honte de la Religion Catholique, ce qui

fait que le Ciel les punit par les mauvais succez dont leurs Armes ne cessent point d'estre accompagnées. Celles de Henry IV. & de Louïs XIII. n'avoient pû prendre cette redoutable & importante Forteresse, & il sembloit que la gloire en fust reservée à Louïs le Grand. Les Ennemis ayant assemblé des Troupes quelques jours avant la prise, voulurent faire croire qu'ils alloient marcher à son secours, ou faire quelque diversion; ils menaçoient tous les passages par lesquels on pouvoit la se-

## 298 MERCURE

courir , ils témoignoient en vouloir à Suze ; ils vouloient bombarder Pignerol , & cependant ils ne se sont assemblez que pour recevoir en corps les nouvelles de la prise de Monmelian comme s'ils eussent voulu par là faire plus d'honneuraux Conquestes de Sa Majesté , en s'assemblant pour en aprendre la nouvelle en ceremonie. Il sembloit mesme que l'Electeur de Baviere n'attendist que cette nouvelle pour partir , afin de la porter en Allemagne où il tâchera d'adoucir le chagrin

qu'elle peut causer en faisant connoître que si les François ont pris Monmelian, les armes victorieuses, après un Siege vigoureux, se sont emparées de Carmagnole, & que pour étendre ses Victoires, & triompher des dépouilles des François, il a fait piller en sortant la plus grande partie de la garnison, contre la foy de la Capitulation, mais il auroit esté impossible qu'il en eust eu aucunes dépouilles s'il n'en eust usé de cette maniere. A l'égard de Carmagnole, le Roy voulut bien luy céder une Con-

quête qui ne nous avoit coûté qu'un jour , & il est à presumer que ceux qui ont pris Montmelian auroient pû sauver cette autre Place, si le Roy eust jugé qu'il eust esté important de la conserver pour le bien de ses affaires.

Quant à Montmelian , ou Montmeillan , c'est une Ville de Savoye, qui n'est qu'à deux lieuës de Chambery , sur la rive droite de l'Isere , qui luy est au midy. Sa Forteresse est bastie sur la pointe d'un rocher escarpé , & commande le passage , qui est fort étroit

Entre les montagnes. Les Troupes du Roy, composées de dix-huit Bataillons, estant toutes arrivées aux environs de la Place le 22. du mois passé, furent distribuées par brigades dans des quartiers, à deux lieues autour. On ne laissa pas pendant qu'elles arrivoient, de commencer à ouvrir la Tranchée dès le 17. quoy qu'on n'eust point encore de Canon, à cause que l'Isere estant trop basse, n'avoit pu donner moyen de remonter l'Artillerie, & les munitions nécessaires, aussi viste

qu'il avoit esté projeté. Cette Tranchée fut une ligne de communication entre la Place & la Montagne, pour les deux attaques & pour les quartiers. Huit cens Travailleurs employez à cet ouvrage, le pousserent assez près d'une Tenaille du Château, sans que le grand feu de Mousqueterie des Ennemis les pust faire discontinuer. Il n'y eut que trois Officiers tuez ou blessez, & environ vingt Soldats. Comme on ne pouvoit des-filer, à cause qu'on estoit si proche d'une Place extrême-

ment haute, on se trouva obligé de se retirer un peu, & tout fut mis en perfection, sans autre perte que de trois hommes tuez, & de quatorze ou quinze qui furent blesez pendant les trois nuits suivantes. On travailla le 22. à quatre Batteries de Canon, & à une de Mortiers. La premiere de deux pieces, nommée la Batterie de Henry I V. qui estoit au mesme endroit où il avoit fait la sienne lors qu'il attaqua Montmelian; l'autre de six pieces, où Louïs XIII. en avoit aussi fait une à my-

## 304 MERCURE

Coste de la Montagne ; elle battoit à revers les bas forts de ce costé-là ; la troisième, de deux pièces, commandée par le jeune M<sup>r</sup> des Touches, qui battoit tous les petits ouvrages bas d'où les Ennemis tiroient ; la quatrième, de six pièces de vingt-quatre , du costé de l'attaque de Chambery , & une pour les Bombes qui enfiloient la Place par la longueur. Toutes ces Batteries furent en estat de tirer le 25. & ce mesme jour on commença de travailler à une autre Batterie de trois pièces , à

la droite de la hauteur de la Batterie Royale de Henry IV. & elle tira la nuit du 26 au 27. & la nuit précédente, c'est à dire, du 25. au 26. la Tranchée fut ouverte par le Regiment de Navarre, à l'attaque de la Ville, & à celle de Francin, M<sup>r</sup> de la Hoguette, Maréchal de Camp, & M<sup>r</sup> de la Ferté, Brigadier, estant de jour. Il n'y eut que trois Officiers, & vingt-cinq ou trente Soldats de blessez aux deux attaques. On fit des logemens en deux endroits du costé de la Ville, à un jet de pierre des ouvra-

*Dec. 1691.*

C c

ges des Ennemis, & du costé de Francin sur une petite hauteur à la petite portée du pistolet de la Place. Le 26. la Tranchée fut relevée par M<sup>r</sup> de Saint Silvestre & par M<sup>r</sup> de Genlis. On travailla ce jour-là à mettre les logemens en état d'y placer des Mousquetaires, pour favoriser la marche de la Tranchée, que l'on continua d'avancer à la demy-sappe, où elle fut poussée la nuit iusqu'à dix ou douze toises du fossé de la Place. On y trouva un petit rideau de rocaille, qu'on resolut de percer avec les

Mineurs pour arriver jusque sur le bord du Fossé. Cette même nuit, la teste de la tranchée de l'attaque de Francin, fut poussée fort avant. Il n'y eut qu'un seul homme de tué à cette attaque, & huit du costé de celle de la Ville. Le 27. les Ennemis firent un fort gros feu de mousqueterie & de canon à la teste de la sappe. Il y en eut un coup qui emporta M<sup>r</sup> de Lignieres, Ayde de Camp de M<sup>r</sup> de Saint Silvestre, avec un Soldat, & qui en bleffa deux autres. L'Aide de Camp

C c ij

## 308 MERCURE

de M<sup>r</sup> de Larey fut aussi tué d'un coup de canon derriere le mesme M<sup>r</sup> de Saint Silvestre , qui estoit dans le boyau. Un autre coup donna dans la batterie de la Perouse, & blessa dangereusement M<sup>r</sup> de Lucas, Capitaine des Canoniers. M<sup>r</sup> d'Antin eut une contusion à la teste, d'une pierre que le canon avoit fait éclater, & le Major de son Regiment fut blessé de mesme à la main. Pendant la nuit du 27. au 28. on ne fit qu'approfondir la teste de la tranchée du costé de Francin. Cette

mesme nuit, on commença une batterie de quatre pieces contre le bastion de Beauvoisin, & l'on retourna la batterie de la Perouse contre le mesme bastion. A tous ces Ouvrages il n'y eut que treize hommes de blesez & deux de tuez, la plus part à la batterie de Beauvoisin. Le 28. celle de la Perouse tira avec succez contre le bastion de Beauvoisin, & pendant le jour on avança toujous à la sappe du costé de la Ville, mais assez lentement, à cause du

## 310 MERCURE

grand feu du canon des Ennemis ; & du costé de Francin on perfectionna l'ouvrage qui avoit esté poussé. Le 29. on ne fit que perfectionner les sappes qu'on avoit faites du costé de l'attaque de la Ville ; & l'on poussa un boyau jusqu'au pied du rocher de la Place du costé de Francin. La nuit suivante on commença à faire tirer les bombes de la premiere batterie.

La nuit du premier au second de ce mois , on travailla à une batterie pour battre le bastion Beauvoisin, comme

estant l'endroit le plus foible de la Place, & par où elle pouvoit estre plus aisement prise. On tira aussi un boyau droit au second Fort du costé de l'attaque de la Campagne. Il y eut seulement huit Soldats tuez ou blessez, les assiegez ayant fait beaucoup moins de feu qu'à l'ordinaire. Le 7. à dix heures du matin, on se logea sur le bord du fossé, où l'on trouva un fort bon terrain. La nuit du 9. au 10. on travailla à un boyau pour soustenir le logement, après quoy les Mineurs furent employez à pousser une

galerie, & continuèrent à percer la contrescarpe du côté de l'attaque de la Ville. Trois soldats qui sortirent de la Place rapportèrent que les Officiers disoient que dès que les Assiegeans seroient maistres du fossé, ils croyoient que l'on seroit forcé de se rendre; que le plus brave d'entr'eux estoit blessé à la cheville du pie, & qu'il se faisoit porter en chaise au tour de la Place, afin d'encourager les Soldats. La mesme nuit du 9. au 10. M<sup>r</sup> d'Alincourt Ingenieur, eut le bras emporté d'un coup de canon

# GALANT. 313

canon des Ennemis, & mourut dans le temps qu'on luy faisoit l'operation. Le 10. on fit une Place d'armes pour tirer contre les Assiegez, & on perfectionna les Ouvrages qui avoient esté faits du costé de l'attaque de la Ville. On avança peu du costé de Francin & seulement pour faire diversion du feu des Ennemis. La nuit suivante fut employée à pousser l'ouvrage qui avoit esté commencé la precedente, afin de pouvoir arriver sur le bord du fossé. Le 11. sur les neuf heures du soir, le Mi-

*Dec. 1691.*

Dd

## 314 MERCURE

neur trouva enfin la muraille du revestement du fossé, & commença ensuite à travailler à deux rameaux à droite & à gauche pour faire la mine. Ils furent achevez le 12. au soir, que l'on commença à la charger. Cette mesme nuit on avança une batterie de six mortiers qui tira le lendemain pendant tous ces travaux où il y eut fort peu de blessez, la mine qu'on avoit faite pour percer le revestement du fossé étant achevée le 13. sur les trois heures du soir, M<sup>r</sup> de Catinat se rendit à Tranchée, afin d'y

donner les ordres pour faire le logement, si tost qu'elle auroit fait son effet. Il fit disposer toutes les Gardes de la Tranchée dans les places d'armes, & dans les lieux où l'on pouvoit incommoder les Ennemis, & divertir leur feu. Il attendit que la Mine jouïst, ce qui ayant esté fait, l'on sortit en mesme temps des Boyaux avec des sacs à laine & des sacs à terre. Mr de Laporat conduisit les Travailleurs sur le bord du fossé, & les plaça luy mesme avec une intrepidité surprenante. La

Dd ij

216 **MERCURE**

Compagnie des Grenadiers du Regiment de la Sarre ayant esté commandée pour sortir la premiere, & aller s'emparer d'un poste où elle devoit soutenir les Travailleurs, M<sup>r</sup> de Saint Bonnet, leur Capitaine, entra dans le fossé avec quelques Grenadiers, & poussa si avant qu'il prit trois Soldats des Ennemis au milieu, près de leur fontaine, où ils venoient pour prendre de l'eau. Il les ramena à M<sup>r</sup> de Catinat, qui estoit sorty de la Tranchée malgré tout ce qu'on luy disoit de l'importance

de la conservation, fut tres-longtemps près du logement à faire mouvoir les Soldats qui travailloient, & à soutenir les Grenadiers de la Sarre. Il estoit suivy de M<sup>r</sup> de la Hoguette, de M<sup>rs</sup> de S. Silvestre, de Clerambaut, de Thoy, qui estoit de jour à la Tranchée, & du Lieutenant General de l'Artillerie, avec lesquels il essuya le feu des Grenades des Ennemis qui estoit tres-vif, & les pierres qu'ils jettoient. Pour leur Mousqueterie, elle ne pouvoit tirer si fort, à cause du grand feu de la Tran-

## 218 MERCURE

chée , & des Batteries de Canons & de Bombes , qui fut continuel. Le logement s'avançoit quand M<sup>r</sup> de Catinat ordonna à M<sup>r</sup> de Thoy de faire mettre plus sur la droite derriere le logement, la Compagnie de la Sarre, qui avoit demeuré à découvert à esfuyer tout le feu qui s'estoit fait. M<sup>r</sup> de Brac , leur Colonel , après avoir esté toujours à leur teste avec une grande fermeté , fut tué dans le moment qu'il recevoit les ordres de M<sup>r</sup> de Thoy , & roula le long du Rideau au

bas du logement, auprès de la batterie des Bombes. Sa Compagnie ne laissa pas de demeurer ferme ainsi que les Travailleurs, qui acheverent le logement avec beaucoup de tranquillité, après quoy la Garde de la Tranchée fut relevée. M<sup>r</sup> de Bercy, Major du mesme Regiment, fut blessé avec un Lieutenant de la Couronne, un Ingenieur, & quinze ou seize Soldats. Le 15. sur les sept heures du matin, le Mineur fut attaché au Bastion Beauvoisin, malgré le grand feu des Assiegez, tant de Gre-

D d iij

## 230 MERCURE

nades & de Canon, que par des Barils de poudre qui nous tuèrent trois Mineurs, un Lieutenant & un Sous-Lieutenant de Bouillon avec sept Soldats. Il y eut aussi trois Ingenieurs, & vingt-cinq Soldats blesez. Ce fut M<sup>r</sup> de S. Silvestre qui alla faire attacher le Mineur. Ce ne fut pas sans beaucoup de risque, puis qu'il pensa estre tué d'une grosse pierre, M<sup>r</sup> de Catinas estant allé voir le trou de la Mine, courut aussi un fort grand danger. Une Grenade creva à un demy pied de sou

visage , & il n'en fut point  
blessé. La nuit suivante les En-  
nemis ayant redoublé leur  
feu , bouleverserent la Gale-  
rie que l'on rétablit inconti-  
nent. La muraille où le Mineur  
fut attaché , estoit de vingt-  
trois pieds d'épaisseur. Il en  
falloit percer dix huit pour  
faire jouer la Mine , & les Mi-  
neurs n'en pouvoient faire que  
trois pieds en vingt- quatre  
heures. Pendant que l'on fai-  
soit cette Mine au Bastion  
Beauvoisin , les Assiegez tra-  
vailloient à creuser un Four-  
neau au dessous , dans l'espe-

322 **MERCURE**

rance qu'après son effet, les nostres ne manqueroient pas de s'y loger, & qu'en faisant alors jouer leur Fourneau, ils feroient sauter le logement & les Troupes; mais une de nos Bombes estant tombée à l'endroit de la Contrescarpe minée, fit crever la contremine, & sauter en mesme temps une partie du Bastion. M<sup>r</sup> de Catinat détacha aussi tost des Grenadiers, pour aller reconnoître en quel estat ce Bastion pouvoit estre, & ils s'y logerent sans aucun obstacle. Les Assiegez ne pouvant plus de-

fendre la Place , demanderent  
 à capituler , & il leur fut per-  
 mis de fortir avec Armes &  
 Bagages , & trois pieces de  
 Canon. Comme on n'en a pû  
 tirer de la Forteresse , & que  
 mesme il eust esté extreme-  
 ment difficile de les conduire  
 sur les Montagnes , on leur en  
 a donné trois pieces de Pigne-  
 rol. On a trouvé dans Monme-  
 lian trois cens milliers de pou-  
 dre avec plusieurs milliers de  
 Mousquets. La Garnison étoit  
 de six cens hommes , dont il  
 en est mort quatre cens pen-  
 dant le Siege & le Blocus. Les

## 324 MERCURE

deux cens qui sont sortis étoient tout extenués. Le 22. nos Troupes entrèrent dans la Place & l'on fit de grandes honnestétez au Gouverneur. Le Roy receut la nouvelle de cette réduction le 25. de ce mois par M<sup>r</sup> le Chevalier de Carmein, Aide de Camp de M<sup>r</sup> de Catinat. Je vous envoyay le mois passé le detail des Brigades des Troupes qui assiégeoient Monmelian, avec leurs quartiers. Ainsi vous avez la Relation du Siege entier en ces deux Volumes.

Depuis six années les Impe-

riaux ne s'entretenoient que des Traitez de Paix auxquels ils publient que les Turcs sont forts portez. Cependant la fuite fait voir que les Turcs en ont bien moins d'envie qu'eux. Cela est si vray qu'ils ne veulent pas seulement entrer en conference; de sorte que l'Ambassadeur de Venise qui estoit venu de Vienne pour se rendre au lieu où se devoit faire la negociation, a esté obligé de s'en revenir. Si les Allicz n'esperent que par ce moyen estre plus heureux que les années precedentes, ils

n'ont pas sujet de croire que la fortune leur sera plus favorable que par le passé.

Quelques Lettres portent que toute l'Armée Polonoise a pery dans les neiges en venant prendre des quartiers d'hiver , & qu'il y est demeuré trente mille chevaux, tant de la Cavalerie Polonoise que des équipages.

Si la jeunesse, le mérite, la beauté, & tout ce qui peut rendre une Femme aimable, estoit capables de flechir la mort, Madame de la Fare seroit encore aujourd'huy plei-

ne de vie, mais il n'est point d'âge qui nous en puisse exempter, & une fièvre survenue dans une couche luy a causé un transport qui l'a emportée en fort peu de temps. Tous ceux qui la connoissoient la regrettent, & c'est vous dire qu'elle est regrettée de tout le monde, puisque tout le monde la connoissoit. Elle estoit Fille de M<sup>r</sup> de Vantelet, & Femme de M<sup>r</sup> le Marquis de la Fare, Capitaine des Gardes de Monsieur. Je vous parlay amplement de l'un & de l'autre il y a sept ou huit ans, en

vous aprenant son mariage. Elle n'en avoit alors que quinze.

Madame de la Vauguion est morte aussi. Je vous en diray davantage le mois prochain. Je suis, Madame, vôtre, &c.

*A Paris ce 31. Decembre 1691.*

**O**N donnera le 15. de ce mois le huitième Entretien sur les Affaires du Temps en forme de Pasquinades. Il contient l'histoire du Prince d'Orange en l'année

1672. Cette année là ayant esté  
 fécõde en événemens, occupe  
 seule plus de place que douze  
 autres, & ce huitième Entre-  
 tien est remply de pieces ori-  
 ginales qui empeschent de  
 douter des veritez qu'on y  
 trouve. On en donnera la sui-  
 te le 15. de Janvier; elle pour-  
 ra aller jusques à l'invasion du  
 Prince d'Orange en Angleter-  
 re, & l'on fera en sorte que le  
 dixième contienne le reste de  
 son histoire jusques à present,  
 afin de passer ensuite à d'autres  
 Entretiens sur diverses matie-  
 res du Temps.

*Dec. 1691.*

E c



## T A B L E.

**P** *Relud.*

<i>L' Alliance de la Guerre &amp; de la Justice, Discours de Mr Thiot.</i>	9
<i>Stances de Mr l' Abbé Testu, à Mr de Ficubet, sur la retraite.</i>	64
<i>Ordre des Camaldules,</i>	70
<i>Lettre du Comte de . . . Conseille d'Etats d'Angleterre, au Marquis de Carmarthen.</i>	74
<i>Morts.</i>	89
<i>Vers sur le retour de Mr le Duc de Chartres,</i>	92
<i>Autres à la gloire de ceux qui sont morts au combat de Leuze.</i>	99
<i>Service solennel fait à Roanne.</i>	04
<i>Relation écrite de Pontichery le 20.</i>	

# T A B L E.

<i>Janvier dernier.</i>	114
<i>Nouveau Systeme des fièvres, par Mr Minot.</i>	142
<i>Satire sur ce que personne n'est exempt d'imperfection.</i>	151
<i>Tout ce qui s'est passé à la reception de Mr Pavillon à l'Academie Fran- çoise.</i>	177
<i>Pension de Ministre d'Etat donnée par le Roy à Mr de Barbesieux.</i>	202
<i>Histoire.</i>	204
<i>Epitre galante.</i>	231
<i>Lettre de Mr de Comiers.</i>	245
<i>Autre article de morts.</i>	264
<i>Serment de fidelité presté entre les mains du Roy, par Mr de Mon- tholon, premier President de Rouen.</i>	269
<i>Jean de Bourbon Prince de Carency.</i>	275
<i>Affaires d'Irlande.</i>	279

E c ij

# T A B L E.

<i>Article des Enigmes.</i>	293
<i>Journal du Siege de Montmelian.</i>	295
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	324
<i>Nouvelles de Pologne.</i>	326
<i>Troisiéme article de Morts.</i>	327
<i>Avis.</i>	328

Fin de la Table.

---

La Medaille doit regarder la page 242.

L'Air doit regarder la page 244



Explication en Vers des Tableaux  
de la Galerie de Versailles. 15. L.

La Découverte des Misteres du  
Palais, où il est traité des Parties en  
general, des Intendans des grandes  
Maisons, des Procureurs, Avocats,  
Notaires, & Huissiers. vol. in douze,  
1. liv. 10. f.

La Vie de la feüe Reine d'An-  
gleterre, dans laquelle outre ses actions  
particulieres de pieté, on trouve ce qui  
s'est passé de plus remarquable pendant  
les Regnes des Rois Charles I. &  
Charles II. Vol. in 8. 2. l. 10. f.

Nouvelle Chirurgie, Medicale &  
raisonnée de Michel Ettmuler, avec  
une Dissertation sur l'infusion des li-  
queurs dans les Vaisseaux. 1. l. 10. f.

Pratique de Medecine speciale du  
mesme Ettmuler, sur les Maladies pro-  
pres des Hommes, des Femmes & des  
Enfans. Vol. in 8. 3. l.

Histoire Monastique d'Irlande.

2. l.

Traité de l'Artillerie, expliquant la difference, les proportions, les portées, les affuts, & tout ce qui concerne les Canons dont on se sert en France, tant sur Terre que sur Mer, avec plusieurs Planches, par Monsieur Gautier de Nismes. 1. l. 10. f.

Lettres sur toutes sortes de sujets. 2. vol. in douze. 3. liv. 10. f.

Lettres Familieres & autres sur différentes matieres, par le Sieur Meilleran, Professeur des Langues Françoise, Allemande & Angloise, seconde Edition, corrigée & augmentée de plus de cent Lettres. 1. l. 10. f.

Histoire du Monde. 5. vol. in 12. 9. l.

Etat nouveau de la France. 2. vol. in douze. 3. liv.

Histoire de l'établissement de la Republique de Hollande, ou sa re-

a ij

volte. 2. vol. in 12.

4. liv.

Chevalerie ancienne & moderne, avec  
la maniere de faire la preuve pour tous  
les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. f.

Histoire de l'Afrique ancienne. &  
moderne, enrichie de 80. figures, 4.  
volumes in douze.

8. liv.

Histoire de Normandie. 2. v. 3. l.

Eloges des Personnes Illustres de  
l'ancien Testament, par M. Doujat,

1. l. 5. f.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Al-  
kali.

1. liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique,  
où il est traité des Devoirs de l'Hom-  
me considéré comme particulier, &  
comme vivant en Société. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les  
Fièvres & les Febrifuges.

1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ou-  
vrage enrichy de plusieurs Figures.

7. l.







